

métropole

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE NÎMES MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

2014, ANNÉE D'ÉLECTIONS : LES RÈGLES ONT CHANGÉ



HIVER : LES ÉCO-GESTES



LES CIRCUITS COURTS



CULTURE, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DÉVELOPPEMENT DURABLE,
SORTIR DANS L'AGGLOMÉRATION NÎMOISE...



P
16

P
22

P
32

É D I T O R I A L

ÉDITORIAL	P 03
• L'Agglo, stimulateur de dynamisme	
MÉTROINFOS	P 04
• Noël : faites la fête aux déchets	
• Gel : attention aux compteurs d'eau	
• Profitez de l'hiver pour faire des économies... d'énergie	
ÉCONOMIE	P 10
• Innov'up, l'incubateur de projets innovants	
• Roche, des hommes et des machines	
• Midgar, le studio de jeux vidéo qui monte	
• Airways, aux commandes de la formation des futurs pilotes	
• Financer son entreprise	
• La domotique ou les maisons intelligentes	
TRANSPORTS	P 18
• BANG : les déplacements à la carte	
• Tramway : la T2 à l'étude	
DÉVELOPPEMENT DURABLE	P 22
• Les paysages au-delà de la carte postale	
AGRICULTURE	P 24
• Les circuits courts, une réalité dans l'assiette des enfants	
NUMÉRIQUE	P 26
• La vidéoprotection, les communes sont plus efficaces	
L'AGGLOAVANCE	P 28
• Élections : nouvelle gouvernance au conseil communautaire	
MÉTRO CULTURE	P 32
• L'Agglo au rythme du jazz se raconte	
• La programmation de Paloma	
MÉTRO FOCUS	P 38
• La zone de rejet végétalisée	
• Musée de la Romanité	
• Festival de cirque de la Basse Cour	
MÉTRO SORTIES	P 39
• Agenda des manifestations des communes	





L'AGGLO, STIMULATEUR DE DYNAMISME

Nîmes Métropole est un outil au service de l'avenir. L'objectif qui réunit les 27 communes est bien de préparer, au mieux, le monde de demain. Si les actions menées doivent, bien évidemment, susciter le développement économique, et donc l'emploi d'aujourd'hui et de demain, elles ne peuvent se faire que dans le respect de notre environnement. Ce territoire qui nous est cher, dont les trois quarts sont constitués d'espaces verts et agricoles, doit être, en effet, préservé.

Gardonnenque, Garrigues, Vaunage, Costières, Camargue, forment la grande richesse de notre agglomération. Avec l'Agenda 21, Nîmes Métropole s'est dotée, depuis deux ans, d'un outil majeur pour arriver à ses fins. Parallèlement, d'autres projets doivent être associés à cette volonté, comme le Plan Climat Énergie ou l'animation des Chartes paysagères.

Toutefois, pour être complètement efficace, cette ambition ne peut qu'être transversale. Aussi, elle se retrouve dans tous les chantiers portés par le Conseil communautaire, comme, notamment, l'agriculture avec l'extension des circuits courts, les déplacements avec le renforcement des transports en commun, ou encore la gestion des déchets.

C'est animé par un développement économique raisonné, respectueux de son territoire, de ses traditions et donc de ses habitants, actuels et à venir, que se dessine l'avenir de notre Agglomération.


Nîmes Métropole est bel et bien un stimulateur de dynamisme et d'harmonisation de l'espace.

Enfin, qu'il me soit permis de vous souhaiter, à chacune et à chacun, de très bonnes fêtes de fin d'année.

Le Président de Nîmes Métropole
Sénateur Maire de Nîmes

LES ÉCO-GESTES VENUS DU FROID !





L'HIVER ET LES FÊTES APPROCHENT, C'EST LE MOMENT DE PRENDRE DE BONNES RÉOLUTIONS : ÊTRE – ET RESTER – ÉCO-CITOYENS... ET PAR LÀ MÊME RÉDUIRE SES FACTURES. MALGRÉ LE FROID ET LE GEL, UNE PÉRIODE ÉNERGIVORE, IL EST POSSIBLE D'ÉVITER CERTAINES DÉPENSES. AVEC NOËL ET LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE, LES DÉCHETS EN TOUT GENRE ENVAHISSENT NOS POUBELLES, L'OCCASION DE PROCÉDER À UN TRI SÉLECTIF AFIN DE LEUR OFFRIR UNE DEUXIÈME VIE. DE PETITS ÉCO-GESTES POUR DE GRANDES ÉCONOMIES.

NOËL : FAITES LA FÊTE AUX DÉCHETS

Sapins, cadeaux, bouteilles, nourriture... en période de fêtes, les déchets sont plus diversifiés et plus nombreux. Une raison de plus pour acheter malin et procéder à un tri sélectif. L'occasion de passer de bonnes fêtes... éco-citoyennes.

LES SAPINS

Les sapins naturels sont des « déchets verts » recyclés en compost puis en engrais. Ils se déposent donc en déchèterie dans les bennes dédiées. Les sapins artificiels en plastique, quant à eux, ne sont pas recyclables et se jettent aussi en déchèterie, mais dans les bennes des encombrants.



LES DÉCHETS PLASTIQUE

De multiples objets plastique sont recyclables. C'est le cas des sacs de légumes surgelés, des films plastique des packs (d'eau, de lait...), des sacs... mais aussi des bidons et bouteilles en plastique : lait, lessive, eau, soda... Ils se jettent dans le conteneur jaune ou bleu de tri sélectif.



PAPIERS D'EMBALLAGE ET PAQUETS CADEAUX

Ils sont entièrement recyclables. Ils doivent être déposés dans les bacs de tri sélectif, les conteneurs dédiés, ou encore être emmenés directement en déchèterie. Ce sont ainsi plus de 3 000 tonnes de papier qui sont recyclées annuellement sur le territoire de Nîmes Métropole.

Plus d'infos
(déchèterie de rattachement,
localisation...) sur
nimes-metropole.fr

LES DÉCHETS PRODUITS SUR L'AGGLOMÉRATION NÎMOISE REPRÉSENTENT PLUS DE 150 000 TONNES PAR AN. NOMBRE D'ENTRE EUX SONT RECYCLABLES. IL SUFFIT DE QUELQUES GESTES SIMPLES POUR QU'ILS PARTENT VERS LES BONS CONTENEURS...

LE VERRE

Avec Noël et la nouvelle année, les occasions sont nombreuses d'ouvrir bouteilles, bocaux ou autres pots en verre. Ils sont recyclables à 100 % et à l'infini, pour en faire... du verre. Cela correspond à 4 500 tonnes chaque année sur l'Agglo. Le verre se dépose dans les 14 déchèteries ou dans l'un des 998 points de collecte du verre (bacs et colonnes) de l'Agglo.



LES PILES ET AMPOULES

Ce sont des déchets qui coûtent très cher à produire, qui sont très polluants et très difficiles à recycler. Alors, privilégiez le bon achat, en amont. Préférez les ampoules à LED qui ont la plus longue durée de vie. Choisissez de la même manière les piles rechargeables. Il existe de nombreux récupérateurs spécifiques chez les commerçants, les grandes surfaces et dans les déchèteries. N'oubliez plus vos vieilles piles et ampoules au fond des tiroirs, ou pire de votre poubelle !



LA COLLECTE PENDANT LES FÊTES
POUR CONNAÎTRE LES JOURS DE COLLECTE SÉLECTIVE ET D'ORDURES MÉNAGÈRES DE VOTRE HABITATION, RENDEZ-VOUS SUR NIMES-METROPOLE.FR, RUBRIQUE « QUOTIDIEN » OU SUR LA PAGE DE VOTRE COMMUNE.

LES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Pour utiliser au mieux les restes des dîners de fête en famille, pensez à faire votre propre compost. Un petit espace dans un jardin suffit pour produire son compost qui nourrira à son tour plantes, légumes et arbres fruitiers. L'Agglo met à votre disposition des composteurs individuels au prix préférentiel de 20 €. Formulaire à télécharger sur le site nimes-metropole.fr.



LES VIEUX JOUETS

Même eux sont recyclables ! Les donner à une association par exemple reste la meilleure solution pour leur offrir une deuxième vie... À défaut, pensez à les apporter en déchèterie.

LES 14 DÉCHÈTERIES DE L'AGGLO

Bouillargues – Cabrières – Caissargues – Caveirac – Garons – Marguerittes – Milhaud – Nîmes (Saint-Césaire, Les Lauzières, Ancienne Motte) – Poulx – Redessan – Saint-Gilles – Sainte-Anastasia. Pensez aussi à vous renseigner sur les nombreuses opérations menées par les associations, comme le sac à sapin.



HORAIRES D'HIVER (JUSQU'AU 31 MARS) :

• NÎMES

SAINTE-CÉSAIRE, ANCIENNE MOTTE, LES LAUZIÈRES :
DU LUNDI AU DIMANCHE DE 8 H 30 À 18 H

• SAINT-GILLES

LUNDI : 14 H 30-18 H, DU MARDI AU SAMEDI :
9 H-12 H / 14 H 30-18 H, DIMANCHE : 9 H-12 H

• GARONS

LUNDI : 14 H-17 H, MARDI : 9 H-12 H,
MERCREDI : 9 H-12 H/14 H-17 H, JEUDI : 14 H-17 H,
VENDREDI : 9 H-12 H, SAMEDI : 9 H-12 H/13 H-17 H

• POUR LES 9 AUTRES :

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H 30 À 12 H
ET DE 13 H 30 À 17 H, SAMEDI : 8 H 30-17 H 30

**LES DÉCHÈTERIES SERONT FERMÉES
LE 25 DÉCEMBRE 2013 ET LE 1^{ER} JANVIER 2014.**



QUI PEUT Y ACCÉDER ?

L'accès est gratuit pour les particuliers dans leur déchèterie de rattachement, avec un véhicule léger, et sur présentation d'une carte d'accès. Est autorisé jusqu'à 1 m³ de déchets par résident et par jour. L'accès est, en revanche, payant pour les professionnels. Demandes de carte pour les particuliers et les professionnels en ligne sur nimes-metropole.fr.

DÉCHETS ACCEPTÉS

Certains déchets nécessitent une manipulation et un traitement spécifique comme les bouteilles de gaz ou les pneus. Si vous avez un doute sur le type de déchets que vous souhaitez apporter et voulez vous assurer qu'ils seront acceptés, un numéro unique : **04 66 02 54 54**.



À SAVOIR

PLUSIEURS DÉMARCHES « DÉCHETS MÉNAGERS » SONT ACCESSIBLES EN LIGNE ET EN UN CLIC : OBTENIR UNE CARTE D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES, DEMANDER DES SACS OU UN BAC POUR SES DÉCHETS MÉNAGERS, FAIRE UNE DEMANDE D'ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS...

WWW.NIMES-METROPOLE.FR



GEL : ATTENTION AUX COMPTEURS D'EAU

AVEC L'HIVER, LES TEMPÉRATURES NÉGATIVES ET LE VENT GLACIAL S'INSTALLENT. SUR LA DURÉE, CES GRANDS FROIDS PEUVENT PROVOQUER DES DÉGÂTS CONSÉQUENTS SUR LES COMPTEURS D'EAU ET LES CANALISATIONS.

On oublie trop souvent que c'est à chacun d'entre nous de porter attention à l'eau courante qui arrive à nos robinets... Elle coule... Jusqu'au jour où... Il gèle ! Dans le compteur et les canalisations en aval, le gel provoque des fissures, voire l'explosion des matériels. Rappelons que le coût des réparations reste à la charge des abonnés juridiquement responsables du compteur et des canalisations qui alimentent leur domicile.

GEL + VENT : UN COCKTAIL FATAL

Si l'eau gèle à partir de 0 °C à l'air libre, lorsque le compteur est placé dans un coffret (enterré ou mural), le risque intervient quand la température se maintient, pendant 3-4 jours, au moins à - 5 °C durant la journée. Le vent est un facteur aggravant. C'est la nuit, vers 3-4 heures du matin, lorsqu'il n'y a pas eu de consommation d'eau depuis plusieurs heures que le risque augmente. L'eau qui n'a pas circulé dans les tuyaux gèle donc plus facilement. On notera également que ce n'est pas parce que le compteur est dans un garage qu'il ne gèlera pas ! Les courants d'air sont les meilleurs amis du gel.



EN CAS DE TEMPÉRATURE PROCHE DE 0°, LE VENT EST UN FACTEUR FAVORISANT LE GEL



EN PÉRIODE DE GRAND FROID, VÉRIFIEZ RÉGULIÈREMENT QUE VOTRE COMPTEUR EST FIXE LORSQUE AUCUN ROBINET N'EST EN FONCTIONNEMENT

PRÉVENIR...

Il est avant tout essentiel de prévoir un coffret calorifugé pour les compteurs. Les canalisations « entrantes » et « sortantes » doivent être protégées par des gaines de mousse isolantes ou du papier à bulles. Attention à la laine de verre, très isolante, mais qui retient l'humidité qu'il faut éviter à tout prix. Ne surtout pas mettre d'eau chaude pour « réchauffer »



CHIFFRE CLÉ

**1 MICROFISSURE = 50 M³ D'EAU
PERDUS EN QUELQUES MOIS**

les canalisations et ne pas hésiter si nécessaire à utiliser un sèche-cheveux. À bannir également l'usage du chalumeau, désastreux pour le matériel. Une astuce : lors d'un grand froid persistant associé à du vent, laissez couler un filet d'eau durant la nuit, et ce même si votre matériel est protégé. C'est économiquement bien plus efficace au regard du coût des réparations et du remplacement du matériel, sans parler des pertes liées aux microfissures.

En fin de période de froid, et pour vérifier qu'il n'y a pas de microfissures au niveau des canalisations, vérifiez que votre compteur est fixe lorsque aucune consommation d'eau n'est effectuée. Un autre conseil : relevez mensuellement votre consommation et comparez-la avec vos précédentes factures. Une bonne façon de surveiller de près sa consommation et d'éventuelles anomalies.

PROFITEZ DE L'HIVER POUR FAIRE DES ÉCONOMIES... D'ÉNERGIE

ÉVITER LES GASPILLAGES, C'EST AUSSI FAIRE DES ÉCONOMIES. S'IL EST UN SECTEUR QUI PÈSE LOURD ÉCONOMIQUEMENT ET ÉCOLOGIQUEMENT, C'EST BIEN CELUI DE L'ÉNERGIE. POUTANT À LA MAISON, IL EST POSSIBLE DE RÉDUIRE SA CONSOMMATION.

C'est en cette période hivernale que l'on consomme le plus d'énergie pour se chauffer et pour s'éclairer. Notre consommation électrique varie énormément en fonction du thermomètre. Dès que la température baisse d'un degré, cela représente pour la France l'équivalent de deux fois la consommation d'électricité de la seule ville de Marseille. Il existe pourtant de multiples solutions, parfois toutes simples.

ISOLER SON HABITAT

C'est d'abord améliorer les performances énergétiques de notre habitat, en faisant des travaux d'isolation de la toiture, des murs et fenêtres, en privilégiant le chauffage au bois, un chauffe-eau solaire, ou encore en produisant sa propre électricité. La facture énergétique annuelle moyenne des ménages de l'Agglomération uniquement pour le logement est de 1 230 €, et la Commission de Régulation de l'Énergie estime que le prix de l'électricité pourrait grimper de 30 % d'ici à 2016 ! Des travaux qui ont certes un coût, mais qui bénéficient d'aides financières : crédits d'impôt, taux de TVA réduits, éco-prêts à taux 0, aides directes d'organismes nationaux et territoriaux et Programme d'intérêt général « habiter mieux » de Nîmes Métropole.

AVOIR LES BONS RÉFLEXES

Il existe par ailleurs de petits éco-gestes du quotidien qui peuvent alléger significativement la facture électrique :

- éteindre la lumière et couper les radiateurs dans les pièces inoccupées,
- faire rentrer au maximum la lumière naturelle et fermer les volets la nuit durant l'hiver,



LE CHAUFFAGE AU BOIS DE VOTRE MAISON PERMET DE RÉALISER DE SUBSTANTIELLES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

- ne pas dépasser une température ambiante de 19 °C,
- utiliser des ampoules basse consommation, c'est jusqu'à 80 % d'économies d'énergie,
- choisir des équipements dotés d'une « bonne étiquette énergie »,
- éteindre les appareils électriques plutôt que les laisser en veille, ne pas les utiliser en même temps et pendant les pointes de consommation (17-20 h l'hiver),
- dégivrer régulièrement frigos et congélateurs, la consommation d'un réfrigérateur est doublée à partir de 4 cm de givre.

Pour plus d'informations, consultez le site Internet de l'Agglo : <http://www.nimes-metropole.fr/eco-citoyennete/thermographie-aerienne.html>



LES ÉCLAIRAGES PAR LED SONT LES MOINS ÉNERGIVORES, LEUR COÛT À L'ACHAT EST VITE RENTABILISÉ

INNOV'UP, L'INCUBATEUR DE PROJETS INNOVANTS

VOUS ÊTES JEUNE ENTREPRENEUR, PORTEUR D'UNE ACTIVITÉ NOUVELLE OU DIRIGEANT DE SOCIÉTÉ ? INNOV'UP ÉGRÈNE UN PANEL COMPLET DE SERVICES POUR ACCOMPAGNER ET DÉVELOPPER LES PROJETS ENTREPRENEURIAUX EN LANGUEDOC-ROUSSILLON. MISE EN RÉSEAU, BUREAUX, ASSISTANCE TECHNIQUE, FORMATIONS OU RECHERCHE DE FINANCEMENTS... BIENVENUE CHEZ L'INCUBATEUR DES SOCIÉTÉS CRÉATIVES !

Créateurs ou dirigeants d'entreprises, quel que soit le niveau d'avancement de votre projet ou de votre société, Innov'up concrétise, soutient et développe votre idée grâce à un accompagnement personnalisé et adapté. Un soutien sur mesure qui tient dans la structure même de cette pépinière, puisqu'elle rassemble l'incubateur technologique de l'École des mines d'Alès avec le Centre européen d'entreprises et d'innovation de la CCI de Nîmes. Innov'up bénéficie par ailleurs de l'aide financière de Nîmes Métropole à hauteur de 45 000 € par an. En pratique, l'entrepreneur arrive avec son envie, ses intentions, qui sont ensuite évaluées, formalisées. Étude de marché, rédaction d'un plan d'affaires, recherche de financements... Le porteur de projet peut également compter sur les centres de recherches de l'École des mines d'Alès dans les domaines des Technologies de l'Information et de la Communication, de la santé ou de l'environnement.



LAURENT BAYART, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE BODY SENS, RÉALISE SON PROJET AU SEIN DE L'INCUBATEUR



LA STRUCTURE REGROUPE NOMBRE D'OUTILS QUI FAVORISENT LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENTREPRISES

Enfin et très concrètement, intégrer l'incubateur Innov'up, c'est aussi permettre à son projet d'être reçu dans un cadre structurant, avec un accès à des bureaux équipés, des salles de réunions ainsi qu'une plateforme informatique.

Depuis fin 2013, sept nouveaux projets d'entreprises ont été accueillis en développement. On y recense entre autres *Kroc'*, initiative de Paul Champeau qui va concevoir un « *mini truck food* » de vente de nourriture à emporter, ou le projet de Nicolas Rivière, qui développe une gamme de produits cosmétiques innovants avec *SDKP Dermatologie*. Citons aussi *Advance*, spécialisée dans les solutions orthopédiques, ou *Best of France*, singulier site de e-commerce, qui proposera à l'international des sélections de produits français de haute qualité, entre luxe et gastronomie.

Petits déjeuners pour booster sa communication, soirées créateurs, rencontres avec des experts ou présence sur des salons business... Active, vive et toujours sur le fil de la jeune création entrepreneuriale, Innov'up agrmente son agenda d'une série de réunions et d'échanges professionnels des plus riches. Rendez-vous sur www.innovup.com, le portail officiel de l'incubateur, pour connaître le programme complet.

ROCHE, DES HOMMES ET DES MACHINES

Tournage, fraisage, électroérosion ou marquage laser... Des prototypes à la pièce unitaire en passant par la moyenne série, Roche SA et ses 46 employés usinent des pièces mécaniques de haute précision. La société nîmoise travaille de nombreux matériaux comme des aciers inoxydables, l'aluminium, le titane, mais également des plastiques médicaux semi-cristallins très résistants. Fondée en 1923 à Saint-Étienne par Jean Roche, l'entreprise est ensuite transférée à Nîmes en 1955. À partir de 1974, elle accède à des machines à commandes numériques : « Roche, c'est trente-cinq années d'expérience dans le secteur des pièces techniques à forte valeur ajoutée, commente l'un des dirigeants, Jean-Michel Crégut. Radioprotection, nucléaire, aéronautique, nous sommes sous-traitants pour des filières pointues, en recherche de technicité. Nos clients se nomment Areva ou Eurocopter. Roche est également très présente au cœur de la filière médicale, nous opérons par exemple pour les implants orthopédiques, l'ingénierie et l'imagerie médicale ou encore l'instrumentation scientifique. »

IL EXISTE AU CŒUR DE NOTRE TERRITOIRE DE BELLES PÉPITES DANS LE SECTEUR INDUSTRIEL. SAVOIR-FAIRE DE POINTE, EXPÉRIENCE, OUTIL DE PRODUCTION MODERNE... RENCONTRE AVEC ROCHE, SOCIÉTÉ AMBASSADRICE DE LA COMPÉTENCE INDUSTRIELLE NÎMOISE.



AVEC GÉRARD COUDIÈRE (À GAUCHE) ET JEAN-MICHEL CRÉGUT, DIRIGEANTS DE ROCHE SA, CE SONT 35 ANNÉES D'EXPÉRIENCE DANS LA MÉCANIQUE DE HAUTE PRÉCISION



ROCHE SA COMPTE 46 SALARIÉS DANS UN SECTEUR À HAUTE VALEUR AJOUTÉE

UN OUTIL DE PRODUCTION MODERNE ET PERFORMANT

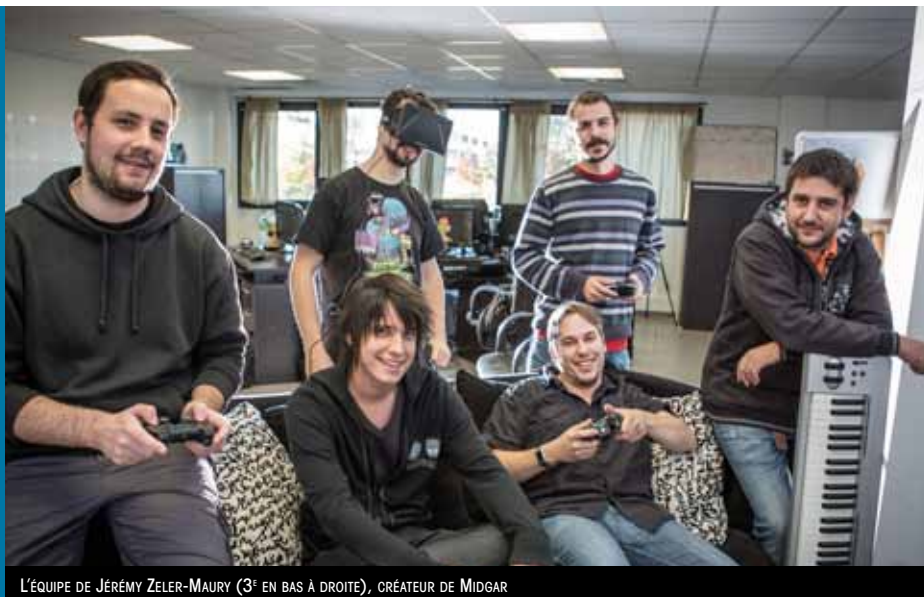
Adaptabilité, respect des délais, traçabilité ou réactivité sont quelques-uns des mots-clés qui jalonnent un savoir-faire riche : « Le marché national est très concurrentiel, explique Jean-Michel Crégut. Nous parvenons à nous distinguer des autres entreprises de commande grâce, entre autres, à notre haut niveau de conseils et de services. Notre développement repose aussi sur un investissement important dans nos équipements, afin de maintenir un outil de production moderne et performant. »

Enfin, Roche dispose d'un certain nombre de certifications ISO, qui lui garantissent l'accès à un marché des hautes technologies. Ce sera d'ailleurs tout l'objectif de 2014 et des années à venir : se maintenir à la pointe, en « capitalisant et en valorisant la compétence sur des filières sophistiquées comme l'aéronautique, le secteur spatial, et tous les entrepreneurs et groupes en besoin de pièces à forte valeur ajoutée ».

Plus d'infos sur : www.roke-meca.fr

MIDGAR, LE STUDIO DE JEUX VIDÉO QUI MONTE

« FAIRE DU JEU VIDÉO SA PASSION, C'EST ÊTRE CAPABLE D'EN CRÉER UN » : VOILÀ EN SUBSTANCE LE LEITMOTIV DE MIDGAR STUDIO, INDUSTRIEL CRÉATEUR DE JEUX VIDÉO INDÉPENDANT, INSTALLÉ À NÎMES. DEPUIS SA CRÉATION EN 2008, LA STRUCTURE N'EN FINIT PAS DE MONTER AU SEIN DE LA SCÈNE DES « GAMERS » HEXAGONAUX.



L'ÉQUIPE DE JÉRÉMY ZELER-MAURY (3^e EN BAS À DROITE), CRÉATEUR DE MIDGAR

« Notre rêve secret consisterait à détrôner Ubisoft d'ici 10 ans » : ces mots déterminés, nous les devons à Jérémie Zeler-Maury. Ce Nîmois a fondé à l'âge de 20 ans son propre studio indépendant de création de jeux vidéo : Midgar. Dans un avenir proche, Jérémie aimerait venir concurrencer le bassin montpelliérain, principal territoire de production de titres vidéo en France. Dans ce dessein, le jeune entrepreneur s'est entouré de trois graphistes, trois programmeurs ainsi que d'un compositeur musical. Une véritable spécificité selon le fondateur : « Notre musicien est absolument fondamental à la construction de notre image et de l'identité que nous insufflons à nos éditions. Une musique et des sons spécialement composés recèlent l'âme d'un bon jeu. Cette touche supplémentaire, ces ambiances sonores sur mesure manquent aux studios indépendants. Et c'est pour nous une véritable volonté de maintenir ce poste clé. »

UN MODE DE FINANCEMENT ÉGALEMENT INNOVANT

Après deux sorties à fort succès – *Chatty 3D* et *Zeeek* –, Midgar prend un nouvel envol avec *Edge of Eternity*, un « *Role Playing Game* » (comprenez jeu de rôle), qui plongera le joueur dans un univers unique, entre ambiance médiévale et technologies rétrofuturistes. Des décors sublimes, une bande-son inédite, des dizaines de personnages à fort caractère... Jérémie Zeler-Maury et son équipe créent actuellement un véritable monde : « Développer ce genre de jeu, où le scénario est complexe et les graphismes très travaillés, demande des moyens financiers conséquents. » Aussi, pour porter *Edge of Eternity* à la hauteur de leur exigence, les membres du studio ont lancé un appel à souscriptions en ligne. Grâce au portail participatif *Kickstarter.com*, qui collecte les fonds d'internautes désireux de voir le titre sortir, Midgar devient une des rares structures françaises à construire son schéma économique autour du *crowd funding*. « Le *crowd funding*, ou *financement participatif*, nous permet de garder notre indépendance, tout en impliquant la communauté du jeu vidéo dans une production ambitieuse », explique Jérémie. Midgar est aujourd'hui une des rares structures françaises à utiliser ce type de recherches de ressources, innovant et intrépide.



LES JEUX CHATTY 3D, ZEEEK OU ENCORE EDGE OF ETERNITY ONT ASSURÉ LE SUCCÈS ET LE DÉVELOPPEMENT DE MIDGAR

Plus d'infos sur : www.midgar-studio.com

AIRWAYS, AUX COMMANDES DE LA FORMATION DES FUTURS PILOTES

OBTENIR UNE LICENCE POUR ACCÉDER AU MÉTIER DE PILOTE EN COMPAGNIE AÉRIENNE, DEVENIR INSTRUCTEUR... AUTANT DE MÉTIERS DONT LA FORMATION EST POSSIBLE À NÎMES DEPUIS 2001. EMBARQUEMENT IMMÉDIAT POUR LES QUALIFICATIONS, COURS, STAGES ET SIMULATIONS DE VOL D'AIRWAYS FORMATION.

« Depuis plus de 26 ans, nous nous adressons d'abord aux professionnels », explique-t-on chez Airways Formation. Au départ fondée à Agen, l'entreprise est présente à Nîmes depuis 2001, « un territoire servi par des conditions climatiques idéales pour la formation aéronautique. Nous sommes de véritables unités de formation. Airways dispense des cours initiaux ou des entraînements dans le cadre de remises à niveau, essentiellement dans le domaine professionnel. Nos centres doivent être perçus comme un passage structurant, une étape professionnalisante dans la carrière de futurs pilotes de ligne ou instructeurs. » Basée sur le site de l'Aéroport Nîmes-Alès-Camargue-Cévennes, la société emploie huit personnes, dont quatre instructeurs ainsi qu'un professeur d'anglais... puisqu'une préparation à l'anglais aéronautique est indispensable au métier de pilote. Aussi, Airways est équipée de laboratoires de langues. Si vous rêvez d'une carrière d'aviateur, sachez que le métier requiert également de solides bases en mathématiques et en physique. Rigueur, maîtrise de soi, sens du travail en équipe et résistance physique figurent aussi au menu des qualités requises.



FRÉDÉRIC NOTO, DIRECTEUR DU SITE DE FORMATION, DANS L'UN DES SIMULATEURS DE VOL

DU SIMULATEUR DIRECTEMENT À LA PRATIQUE

Logiciel d'instruction, programmes de maintien de compétences, hébergement sur place... Les outils d'Airways Formation sont nombreux. Évidemment, les plus impressionnants sont les simulateurs de vol ainsi que la flotte d'avions-écoles. Le centre considère la simulation comme un levier pédagogique majeur, le « vrai » avion n'étant réellement efficace que pour la mise en pratique de connaissances bien intégrées. Les simulateurs recréent l'univers d'un cockpit, avec des tableaux de bord très réalistes. Le degré de fidélité de certains de ces appareils et leur niveau de performances sont tels que l'on peut passer directement du simulateur à l'avion sans aucune préparation particulière. Des avions-écoles au service d'Airways, qui sélectionne des appareils « à chaque fois que possible achetés neufs, fiables et modernes ». Les appareils sont choisis en fonction des types de techniques et d'apprentissages à mener. Aussi, la flotte du Centre se compose de bi- ou de monomoteurs économes en carburant, robustes et souples d'utilisation.

Plus d'infos sur :
www.airways-formation.com



FRÉDÉRIC ESCOJIDO (DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE NÎMES MÉTROPOLE), NICOLAS RESSEGUIER (BANQUE DE FRANCE DE NÎMES), FRANÇOIS BOLUT (FÉDÉRATION BANCAIRE DU GARD), JEAN-PIERRE DE FARIA (INITIATIVE GARD), DE GAUCHE À DROITE, SONT INTERVENUS EN TANT QU'EXPERTS LORS DE LA MATINALE ORGANISÉE LE 25 OCTOBRE DERNIER

FINANCER SON ENTREPRISE

DANS UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE EN CRISE, L'ACCÈS AU CRÉDIT PEUT S'AVÉRER COMPLEXE. COMME PARTOUT EN FRANCE, LA PROBLÉMATIQUE DES FINANCEMENTS BANCAIRES EST UN DÉFI MAJEUR POUR LES PME DU BASSIN NÎMOIS. DES FONDS PROPRES EN PASSANT PAR LA MUTUALISATION DES RISQUES OU LES AIDES AUX MONTAGES DE DEMANDES DE PRÊT : LE TERRITOIRE ACCOMPAGNE SES PORTEURS DE PROJETS. DES SOLUTIONS OPÉRANTES POUR FINANCER SON ENTREPRISE EXISTENT.

En pleine expansion de son activité – compte tenu d'un contexte entrepreneurial mis à mal par la crise –, Initiative Gard étoffe son équipe pour janvier 2014 : « *Nous recevons de plus en plus de dossiers* », confie Alice Jollivet, directrice de l'association. Soutenue par Nîmes Métropole à hauteur de 43 000 € par an, la structure, fondée en 1999, accorde des prêts d'honneur. Autrement dit, le porteur de projet ne verse ni intérêts, ni garantie. « *Pas besoin d'hypothéquer un bien pour bénéficier de notre dispositif, qui est évidemment cumulable* », explique la directrice. Un renfort de fonds propres très compétitif, qui agit comme un véritable levier auprès d'autres financeurs : « *Notre dispositif sécurise les partenaires. Et cette implication des différentes parties mutualise les risques. Ainsi, nous avons observé que si nous intervenons dans un prêt personnel, alors la banque nous suit à hauteur d'environ cinq fois notre montant accordé.* » Initiative Gard est également opérateur d'accompagnement NACRE. Une aide d'État, « *dédiée aux demandeurs d'emploi, qui permet aussi de créer ou de reprendre une entreprise, tout en bénéficiant d'un accompagnement dans la durée* ».

LES FONDS PROPRES, À L'ORIGINE DU CERCLE VERTUEUX DE LA CROISSANCE

Autres soutiens à mettre en lumière, les solutions proposées par Bpi France. Continuum très complet de financement, cet établissement s'adapte à chaque étape de la vie des entreprises. Par exemple, pour les entrepreneurs en phase de création, Bpi a mis en place le Prêt à la création d'entreprise (PCE). Une aide de 2 000 à 7 000 euros, sans caution personnelle, ni garantie.

« *L'aide d'Initiative Gard a été prépondérante, puisque c'est véritablement avec elle que nous avons lancé notre activité.* »

Très populaire au sein des PME, le PCE représente un intéressant complément de trésorerie : « Grâce au PCE, j'ai pu démarrer dans de meilleures conditions, pour honorer de façon professionnelle mes premières commandes », « Ce prêt m'a permis d'augmenter ma capacité d'emprunt », « Une aide qui a fait office de starter », sont quelques-uns des commentaires recueillis à propos de ce soutien financier, des plus efficaces.

« Dès le départ, il faut mobiliser le plus de fonds propres car finalement ils structurent tout le développement de l'entreprise à venir », confie Damien Tignard, cofondateur aux côtés de Jean-Bernard Alméras de Ginkgo, une société innovante de construction de maisons en bois, modulables. « C'est un cercle vertueux de la croissance, car c'est cette même solidité financière qui permet des avances de trésorerie ainsi que des facilités de caisses. » À peine diplômé, le jeune tandem fonde son entreprise, en bénéficiant du soutien d'Innov'up, l'incubateur technologique de l'École des mines d'Alès et du Centre européen d'entreprises et d'innovation de la CCI de Nîmes. Le duo a également profité d'un prêt grâce à Initiative Gard : « Un apport de 23 000 € pour solidifier notre capital, tandis que d'un autre côté un partenaire bancaire apportait 27 000 € dans notre projet d'habitat durable, que nous avons investis en matériel et en communication. L'aide d'Initiative Gard a été prépondérante, puisque c'est véritablement avec ce prêt que nous avons lancé notre activité. Il s'agit d'un dispositif efficace, vraiment fonctionnel pour les PME. »



L'ENTREPRISE DE CONSTRUCTION DE MAISONS EN BOIS GINKGO A PU SE LANCER GRÂCE À UNE AIDE D'INITIATIVE GARD

DES OUTILS POUR GARANTIR, RENFORCER ET SÉCURISER LES RELATIONS ENTRE ENTREPRENEURS ET BANQUES

Lorsqu'il reprend un fonds de commerce Mobalpa à Nîmes, Didier Maurel est déjà expérimenté : fort de longues années de collaboration pour une multinationale de l'agroalimentaire, il a bien étudié le secteur et la concurrence sur le marché de la cuisine : « J'ai détecté un fort potentiel de développement ainsi que de belles perspectives sur le territoire », commente le chef d'entreprise. Après une formation à la reprise d'entreprise, il s'alloue les services d'un cabinet d'accompagnement et de comptabilité, puis rejoint les structures Initiative Gard ainsi que la Bpi France : « La Bpi a garanti 50 % de mon prêt alors qu'Initiative Gard a contribué à renforcer mes fonds propres. Et le tout sans hypothèque ! En fait, ces outils sécurisent, ils font le tampon entre l'entrepreneur et la banque... Ils permettent aux projets d'être regardés avec des yeux bienveillants par les banquiers. Grâce à ces deux solutions intégrées à mon dossier, j'ai pu choisir moi-même mes interlocuteurs, afin de profiter des offres les plus dynamiques. »

Plus d'informations sur www.initiative-lr.fr et www.bpifrance.fr.



L'ASSISTANCE A PU BÉNÉFICIER DES CONSEILS AVISÉS D'EXPERTS DANS LE DOMAINE DE L'ACCÈS AU CRÉDIT ET DES AIDES FINANCIÈRES POUR LANCER OU DÉVELOPPER SON ACTIVITÉ

LA DOMOTIQUE OU LES MAISONS INTELLIGENTES

PORTE OU CHAUFFAGE AUTOMATIQUE, BALISAGE LUMINEUX POUR SÉCURISER LES DÉPLACEMENTS, TÉLÉSURVEILLANCE... DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS PERMETTENT AUJOURD'HUI DE MIEUX VIVRE À DOMICILE. BAPTISÉ « DOMOTIQUE », L'ENSEMBLE DE CES TECHNOLOGIES REPRÉSENTE UN ENJEU ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE TAILLE POUR LES ANNÉES À VENIR. AU CŒUR DU TERRITOIRE, NÎMES MÉTROPOLE ET L'ASSOCIATION PROMOTELEC ŒUVRENT ENSEMBLE À UNE MEILLEURE MISE EN LUMIÈRE DE CES SOLUTIONS NOTAMMENT EN FAVEUR DES SENIORS.



ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR, CHAUFFAGE ET ÉCONOMIES D'ÉNERGIE, VIDÉOSURVEILLANCE...
LES SOLUTIONS DOMOTIQUES S'INSTALLENT PROGRESSIVEMENT DANS LES HABITATIONS

Vendredi 29 novembre, la Matinale, rendez-vous économique de Nîmes Métropole, était consacrée aux enjeux du « *bien vieillir chez soi* ». Innovations technologiques, économies d'énergies, solutions de confort et d'autonomie dans l'habitat... Les nombreuses questions trouvaient leurs réponses dans les solutions proposées par la filière domotique. Pascal Carrez, directeur régional de l'association Promotelec, présentait à cette occasion les premiers résultats d'une enquête autour des enjeux de l'habitat et des modes de vie : « *Les chiffres de cette étude révèlent que 50 % des propriétaires*

« Le vieillissement de la population et la réduction des gaz à effet de serre sont des enjeux sociétaux importants. »

français sont prêts à adapter leur logement pour y accueillir des personnes âgées. 85 % d'entre eux assurent connaître les solutions domotiques, mais seulement 39 % les ont déjà vues en situation. »



VIDÉOPHONIE ET INTERPHONES VIDÉO SONT PARMI LES DISPOSITIFS QUI SE DÉMOCRATISENT ET FACILITENT, NOTAMMENT, LA VIE DES PERSONNES ÂGÉES



LA DOMOTIQUE, POUR LE MAINTIEN À DOMICILE ET LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

C'est autour des avancées et techniques offertes par la domotique que se structure le partenariat entre l'Agglomération nîmoise et Promotelec : « *Outre les Journées nationales de la domotique, nous travaillons ensemble à l'élaboration d'un vaste Salon de la domotique, qui devrait ouvrir ses portes fin 2014 à Nîmes. Dans ce cadre de valorisation de la filière, notre association d'intérêt général agit comme un incubateur, un fédérateur de projets et d'innovations.* » Fondée en 1962, Promotelec compte 23 membres dont les acteurs historiques de la filière électrique, du bâtiment ainsi que des associations de consommateurs : « *Le maintien à domicile et les économies d'énergie, questions fondamentales aux yeux de Nîmes Métropole, trouvent des échos favorables auprès de nos membres, explique le directeur. Nos membres mutualisent leurs expériences pour faire connaître les bénéfices de la domotique autour d'enjeux sociétaux tels que le vieillissement de la population et la réduction des gaz à effet de serre. La domotique n'est aujourd'hui plus réservée à une élite.* »

BIENVENUE DANS LA MAISON DOMOTIQUE !

Avec la domotique, les logements, automatisés grâce à de légères mais très intelligentes innovations, deviennent plus sûrs pour les seniors, s'adaptent aux rythmes et aux besoins de chacun, tout en respectant l'environnement grâce aux économies d'énergie générées. Dans les chambres, les stores s'adaptent à l'ensoleillement pour assurer une température de confort optimal. De même, l'éclairage permet de sécuriser les déplacements nocturnes, source principale d'accidents pour les personnes âgées. Dans la cuisine, fuite d'eau, coupure de courant, émanation de fumée ou de gaz ainsi qu'élévation de la température dans une pièce sont systématiquement détectées. Il en va de même pour l'entrée des visiteurs dans la maison, facilitée par la vidéophonie. Côté salon, un système de télésurveillance permet d'alerter les secours en cas d'urgence ou de garder le contact avec ses proches, et ainsi de lutter contre l'isolement. Avec près de la moitié des ménages français qui se voient déjà dans des foyers automatisés, les solutions domotiques sont promises à un bel avenir de développement économique. Le pari pour les prochaines années ? « *Mobiliser installateurs, architectes, collectivités et particuliers, tous ensemble, dans cette même dynamique.* »



LA MATINALE ORGANISÉE LE 29 NOVEMBRE DERNIER A MONTRÉ TOUT LE POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DE LA DOMOTIQUE



SIU GAUCHET, RESPONSABLE DÉPLOIEMENT FRANCE HABITAT ET TERTIAIRE CHEZ REXEL, ET CYRIL LAURENT, DIRECTEUR ADJOINT DE L'INSTITUT MÉDITERRANÉEN DES MÉTIERS DE LA LONGÉVITÉ, ONT RÉPONDU AUX QUESTIONS DE L'ASSISTANCE LORS DE LA MATINALE

Implantations d'entreprises : bienvenue à Homebox et Jérôme Nutile

La première, Homebox, une chaîne de garde-meubles pour stocker en toute sécurité, vient d'emménager au cœur de la ZAC du Mas de Vignolles. La seconde arrivée est relative au très impressionnant projet de Jérôme Nutile, l'actuel chef du Castellans à Collias. Sacré meilleur ouvrier de France en 2011, l'Alésien double étoilé au Guide Michelin se met à son compte et réhabilitera le Mas de Boudan, en plein cœur du parc Georges-Besse à Nîmes.

Le Centre hospitalier de Nîmes et l'Agglo : main dans la main

L'Agglomération et le Centre hospitalier de Nîmes signent le 20 décembre une convention cadre. L'idée ? Les deux structures vont désormais agir dans un partenariat étroit. Innovation autour du transfert technologique et du partenariat industriel, accueil d'entreprises, de laboratoires... Cette stratégie ambitieuse va largement stimuler et ouvrir le champ des possibles dans le secteur régional de la santé.

L'École des mines doit maintenir son site nîmois

Courant 2013, Nîmes Métropole était informée du désengagement financier de la CCI, remettant en cause la présence de l'École des mines d'Alès à Nîmes. Des difficultés en partie liées à la baisse des dotations de l'État envers les Chambres de commerce et d'industrie.

Avec la volonté de voir se pérenniser le site de l'EMA sur Nîmes, les membres du Conseil communautaire ont affirmé leur position en votant un engagement financier de 150 000 € supplémentaires, l'Agglo versant chaque année 50 000 € de subvention à l'EMA. Ils ont émis le vœu que le Département et la Région interviennent eux aussi pour boucler le financement nécessaire au maintien de l'EMA, à la sauvegarde des activités et de l'emploi sur le territoire.

BANG : LES DÉPLACEMENTS À LA CARTE

L'AGGLOMÉRATION NÎMOISE EST ENTRÉE DANS L'ÈRE DE LA BILLETTE INTEROPÉRABLE. LA CARTE ET LE BILLET SANS CONTACT BANG SONT ARRIVÉS SUR LE RÉSEAU DE TRANSPORTS. UN LANCEMENT ATTENDU, UNE MISE EN SERVICE PAR ÉTAPES QUI PERMET À TOUT LE MONDE DE S'Y RETROUVER.

Lancé le 4 novembre dernier, le nouveau système de Billettique Alès Nîmes Gard (BANG) se met en place petit à petit sur le réseau de transports en commun de l'Agglo. Facile d'utilisation, la carte sans contact (qui se présente devant un valideur) remplacera définitivement la carte traditionnelle au 1^{er} janvier 2014. À partir de cette date, seule la carte ou le billet sans contact BANG seront valides sur l'ensemble du réseau de transports en commun de l'Agglo. Tous les tickets et abonnements proposés auront alors comme support cette carte ou le billet sans contact. Les anciens tickets (à composer) déjà achetés seront quant à eux valables jusqu'au 30 avril. Pensez bien à les utiliser car ils ne seront pas échangeables au-delà de cette date.

« 0,84 € : c'est le prix que coûte un voyage grâce au pass 50 voyages. »



DE NOUVELLES OFFRES POUR FACILITER LA MOBILITÉ

Avec la billettique, Tango propose de nouveaux services et développe sa gamme de tarifs pour mieux répondre aux besoins de chacun. Au programme de BANG, pour faciliter la mobilité de tous, petits ou grands voyageurs, voyageurs d'un jour ou de tous les jours : le rechargement du pass unité à 1 €, du pass 2 voyages, des pass de 10, 30 et 50 voyages (rechargeables sur billet ou carte sans contact selon le nombre), du pass groupe et du pass groupe réduit jusqu'à 10 personnes.

Les pass intermodaux BANG à la journée, mensuels ou annuels sont valables sur les trois réseaux NTecC d'Alès Agglomération, Edgard du Conseil général et Tango de Nîmes Métropole, sans limitation du nombre de correspondances ou de durée des déplacements.

À venir prochainement, pour ceux qui utilisent les transports de façon irrégulière, un pass Liberté + qui s'adaptera au nombre de voyages effectués chaque mois, et la boutique en ligne qui permettra d'acheter des titres et de recharger sa carte directement sur Internet.

Les abonnements sociaux, les pass Accès, Lavande, Azur, Avenir, continueront à être délivrés par les CCAS des communes ou l'office des seniors. Les abonnements Kartatoo Études et Pro sont, eux, toujours vendus aux guichets SNCF.



IL SUFFIT DÉSORMAIS DE PRÉSENTER SON TITRE DE TRANSPORT DEVANT LE LECTEUR POUR VALIDER

TITRES DE TRANSPORT ET TARIFS AU 4 NOVEMBRE 2013	CHARGEABLES SUR	TARIFS (EN EUROS)
PASS UNITÉ (1 ^{ER} ACHAT)	BILLET	1,10
PASS UNITÉ (RECHARGEMENT)	CARTE ET BILLET	1,00
PASS 2 VOYAGES	CARTE ET BILLET	2,00
PASS 5 VOYAGES	CARTE ET BILLET	4,75
PASS 10 VOYAGES	CARTE ET BILLET	9,00
PASS 30 VOYAGES	CARTE	26,00
PASS 50 VOYAGES	CARTE	42,00
PASS JOURNÉE	CARTE ET BILLET	3,00
PASS GROUPE (JUSQU'À 10 PERS.)	CARTE ET BILLET	6,50
PASS GROUPE RÉDUIT (JUSQU'À 10 PERS.)	CARTE ET BILLET	4,50
PASS HANDIGO	CARTE ET BILLET	1,00
PASS MENSUEL LIBERTÉ	CARTE	25,00
PASS ANNUEL LIBERTÉ	CARTE	275,00
PASS SALARIÉ	CARTE	250,00
PASS MENSUEL ÉTUDES	CARTE	12,00
PASS MENSUEL ÉTUDES RÉDUIT	CARTE	7,00
PASS ANNUEL ÉTUDES	CARTE	126,00
PASS ANNUEL ÉTUDES RÉDUIT	CARTE	73,50
P+R SOLO	CARTE ET BILLET	1,80
P+R MULTI	CARTE ET BILLET	3,00
PASS AÉROPORT	CARTE ET BILLET	5,50
PASS JOURNÉE BANG (TANGO+EDGARD+NTECC)	CARTE ET BILLET	4,00
PASS MENSUEL BANG (TANGO+EDGARD+NTECC)	CARTE	45,00
PASS ANNUEL BANG (TANGO+EDGARD+NTECC)	CARTE	395,00

OÙ TROUVER LA BANG ?

Pour obtenir une carte personnelle BANG, il suffit de se préinscrire sur le site tangobus.fr ou de se rendre sur un des points de vente du réseau Tango muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (d'un certificat de scolarité pour les Pass Études).

Vous pourrez charger et recharger à volonté votre carte dans les nombreux points de vente : 15 distributeurs automatiques aux stations de la ligne T1, 3 boutiques Tango, 70 dépositaires dans les 27 communes. Il est également possible, dans ces lieux, de savoir ce que contient votre carte, quel abonnement, combien de titres...



LA VALIDATION ?

UN GESTE SIMPLE :

PRÉSENTER SA CARTE DEVANT LE VALIDEUR.

UN BIP :

VOTRE TITRE DE TRANSPORT EST VALIDÉ.



AVEC L'ARRIVÉE DU TRAMWAY (ICI BOULEVARD TALABOT), VOITURES ET CAMIONS SERONT MOINS NOMBREUX POUR UNE BAISSÉ DES NUISANCES SONORES

TRAMWAY : LA T2 À L'ÉTUDE

LE PROJET DE TRAMWAY (LIGNE T2, AXE EST/OUEST) AVANCE. LES ÉTUDES PRÉLIMINAIRES SE POURSUIVENT. DES DIAGNOSTICS PRÉALABLES VIENNENT D'ÊTRE FINALISÉS CONCERNANT LA QUALITÉ DE L'AIR AINSI QUE LES ASPECTS ACOUSTIQUES ET VIBRATOIRES. ILS PERMETTRONT D'AMÉLIORER LA MISE EN ŒUVRE DE CE MOYEN DE TRANSPORT PUBLIC DURABLE.

C'est une phase obligatoire dans la réalisation de tout projet de tramway sur fer. Ces diagnostics, réalisés sur l'ensemble des zones concernées, quantifient les ambiances sonores et vibratoires actuelles. Ces trois études permettront de s'assurer que la mise en circulation du tramway ne détériorera pas l'état initial vibratoire et sonore sur le parcours. Mise en service qui pourrait même l'améliorer sur certains secteurs, car, contrairement à ce que l'on imagine, un tramway permet aussi de réduire le bruit émis par la circulation automobile... pour un meilleur environnement sonore urbain.



CHIFFRE CLÉ

**40 000 VOYAGES / JOUR :
C'EST UNE ÉVALUATION DE LA
FRÉQUENTATION À LA MISE EN
SERVICE DE LA LIGNE T2.**

LES DIAGNOSTICS... ACOUSTIQUES...

« Globalement, sur le tracé de la future ligne T2, le tramway empruntera des secteurs qui, au titre de la réglementation, sont en zone d'ambiance sonore modérée. Ils sont inférieurs à 65 décibels le jour et 60 décibels la nuit. Seuls cas particuliers : le boulevard Talabot est impacté par le trafic ferroviaire et la route d'Avignon par une densité plus élevée de circulation routière », explique Pascal Guittat, ingénieur chef de projet chez Acouphen qui a réalisé l'état initial acoustique et vibratoire. Sur certaines portions de la ligne, les voies seront partagées entre la circulation routière et le tramway, alors que sur d'autres voies plus étroites le tramway remplacera voitures et camions. « Il y aura une amélioration qualitative sur les zones bruyantes car, même sur les voies partagées entre le tramway et la circulation routière, voitures et camions seront moins nombreux en même temps, et donc leur niveau sonore diminuera. De plus, les nuisances sonores du tramway restent inférieures à celles provoquées par la circulation routière. Un tramway ne sera jamais plus bruyant qu'un flot continu de circulation automobile. »

La quantification de ces ambiances sonores permet ainsi de définir un référentiel qui conditionnera le niveau de bruit que ne devra pas dépasser le futur tramway, de préserver les secteurs à bruits modérés et de diminuer les niveaux sonores des secteurs plus bruyants actuellement. Il existe par ailleurs certaines exigences réglementaires en termes d'impacts sonores concernant des établissements spécifiques riverains du tracé (de soins, de santé et scolaires). Une garantie de plus sur un impact sonore minimum.

... VIBRATOIRES...

Globalement, les résultats obtenus montrent des résultats proches de ceux habituellement mesurés sur des territoires urbanisés (par opposition à des sols naturels). Seuls les boulevard Talabot et la route d'Avignon font apparaître des niveaux un peu plus élevés, une situation logique dans un contexte de circulation routière et ferrée importante. « Ce diagnostic vibratoire, là encore, permet non seulement d'avoir un référentiel de base le long de la ligne, mais également de caractériser les sols, c'est-à-dire de voir comment les vibrations se propagent dans le sol selon les secteurs, et quelles mesures devront être prises lors de la pose des voies en fonction de la proximité des bâtiments », précise Pascal Guittat. Il existe, en effet, dans ce domaine des normes d'usage qui fixent des seuils. Ce que l'on appelle les « risques de perception » selon la distance entre le tramway et les bâtiments. Pour les bâtiments sensibles les plus proches, des solutions antivibratiles sont alors préconisées.



LE TRACÉ

LE LINÉAIRE DE LA FUTURE LIGNE T2 S'ÉTEND DEPUIS LE NORD-EST DE L'AGGLOMÉRATION NÎMOISE (SMAC PALOMA) JUSQU'AU CENTRE-VILLE VIA LES QUARTIERS DU MAS DE MINGUE ET DU CHEMIN BAS D'AVIGNON, PUIS EN DIRECTION DU CHU, IL CONTINUE AU SUD-OUEST DE L'AGGLOMÉRATION JUSQU'À LA FUTURE HALTE FERROVIAIRE DE SAINT-CÉSAIRE, AU CŒUR DU PROJET URBAIN « PORTE OUEST » ET DE SON PÔLE MULTI-MODAL.

... DE L'AIR

Pour connaître la qualité de l'air initiale le long de la future ligne T2, une première phase d'étude vient d'être réalisée au mois d'octobre avec la mesure de la concentration des principaux polluants réglementés et susceptibles d'être générés par le trafic routier, notamment le benzène et le dioxyde d'azote. Une deuxième phase de quantification des émissions de polluants liées au projet sera effectuée notamment à partir des données de comptage trafic avant et après la mise en route du tramway. « Les résultats sont sans surprise. Aucun dépassement des valeurs réglementaires pour le benzène et quelques dépassements en proximité du trafic concernant le dioxyde d'azote, dans un contexte de forte circulation routière », précise Benoît Bulliot, chargé de projet Climat-Air-Énergie chez Enviroconsult.

Ces diagnostics pourront être mis en lien avec le Plan de Protection de l'Atmosphère auquel est soumise l'agglomération de Nîmes, un plan opérationnel réglementaire afin de réduire les émissions de polluants. « À l'heure actuelle, la problématique de la qualité de l'air est plus que jamais une question de santé publique. »

MOINS DE VÉHICULES AUTOMOBILES, C'EST MOINS DE POLLUTION DE L'AIR (BENZÈNE ET DIOXYDE D'AZOTE NOTAMMENT)



LES PAYSAGES AU-DELÀ DE LA CARTE POSTALE

TROIS CHARTES PAYSAGÈRES ONT ÉTÉ MISES EN PLACE SUR LE TERRITOIRE DE NÎMES MÉTROPOLE : LES COSTIÈRES DE NÎMES, LA VAUNAGE ET LES GARRIGUES. TROIS TYPES DE PAYSAGES BIEN IDENTIFIÉS QUE LA COLLECTIVITÉ A DÉCIDÉ DE VALORISER TOUT EN Y SOUTENANT LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES.

Parce que les paysages sont – et font – l'identité d'un territoire, ils peuvent s'inscrire dans une charte paysagère, pour la protection, la restauration et la valorisation de ce patrimoine. Depuis 2004, la Communauté d'agglomération a ainsi décidé de prendre en charge la compétence de « préservation de l'identité des paysages ». Une politique d'aménagement du territoire pour que tous les élus, acteurs du tourisme, des loisirs de plein air, mais aussi agriculteurs, vignerons, associations..., puissent travailler ensemble sans contraintes, liés par un seul engagement moral. En 2007, la première charte paysagère voit le jour, les Costières de Nîmes, suivie par la Vaunage et les Garrigues. À elles seules, elles couvrent l'ensemble du territoire et permettent de mobiliser des cofinancements pour la réalisation de projets concrets. La Communauté d'agglomération porte directement la charte des Garrigues, elle est membre du comité de pilotage et soutient financièrement les deux autres (pour chacune à hauteur de 10 000 € par an).



LES COSTIÈRES DE NÎMES

Vignes, vergers, garrigue, haies..., le paysage essentiellement agricole est très diversifié. Reconnue avant tout pour son terroir viticole, la charte est logiquement portée par le Syndicat AOC Costières de Nîmes et elle regroupe les 24 communes de son périmètre. Plusieurs objectifs ont été fixés : lutte contre la déprise agricole, valorisation du paysage agricole et maîtrise de l'urbanisation. Depuis sa création, des actions bien concrètes ont été mises en place. Cela passe par la mesure de la biodiversité dans le vignoble, la plantation de haies composites et de bosquets, l'enherbement des vignes, la rédaction d'un guide-conseil sur l'architecture des bâtiments agricoles avec le CAUE, l'identification des terroirs paysagers d'excellence sur chaque commune. En 2012, une journée interchartes a permis l'échange et le partage d'expérience entre des territoires qui ont fait le choix des chartes paysagères.



LA VAUNAGE

La plaine de la Vaunage forme un paysage original et précieux : un bassin en creux incisé dans le massif calcaire des garrigues de Nîmes qui débouche dans la plaine du Vistre. Située à proximité de l'agglomération de Nîmes, elle est cependant soumise à une forte pression d'urbanisation et vit l'enrichissement de ses parcelles agricoles.

La charte de la Vaunage, signée par les différents partenaires en 2011, définit comme objectifs principaux la lutte contre la déprise agricole, la gestion des espaces naturels, la valorisation touristique. L'une des premières actions a été d'identifier les terres agricoles et leurs propriétaires afin de favoriser la remise en culture des terres abandonnées. La valorisation des paysages et des productions locales a fortement été développée en 2013 au travers du volet touristique : création d'un site Internet (www.lavaunage.fr) et d'un livret touristique, partenariat avec les offices de tourisme locaux, réalisation d'une signalétique patrimoniale dans les villages, animation d'un point d'information touristique durant la période estivale sur le marché de Calvisson...



LES GARRIGUES INTERCOMMUNALES DE NÎMES MÉTROPOLE

Le massif des garrigues nîmoises s'étend au nord de Nîmes sur 24 000 ha et comprend 14 communes. Emblématique des régions méditerranéennes, autrefois exploité par l'homme, ce territoire connaît depuis quelques décennies de profondes mutations : étalement urbain, fermeture des milieux naturels, conflits d'usage, augmentation du risque incendie, disparition de la biodiversité... La charte propose

d'orienter le travail sur la gestion des différents espaces naturels, la restauration des milieux agricoles et de la relation ville-nature, la prévention des risques naturels et la valorisation d'un tourisme durable. En 2012, un guide pratique et réglementaire des loisirs en garrigues a ainsi vu le jour. En effet, la proximité de ces espaces de nature avec l'agglomération en fait un lieu propice pour les loisirs. Ce guide, réalisé avec la participation de tous les partenaires, a pour vocation la sensibilisation et la connaissance de la réglementation. Cette année, un focus a été réalisé sur la gestion forestière de ce territoire. Le but : identifier la valeur économique des boisements communaux, diffuser et partager une culture forestière à l'échelle de ce territoire.

Plus d'infos : nimes-metropole.fr



BRÈVES ACTUS

Retour sur les sorties « nature », sentiers de randonnées

Fin de la 4^e saison pour le programme d'animation nature proposé en milieu scolaire mais aussi au grand public. Grâce à des professionnels de la nature, comme les Écologistes de l'Euzière et le Centre ornithologique du Gard, 14 balades « nature » ont été proposées et trois écoles ont bénéficié des animations cette année. Ateliers nichoirs, découverte de la biodiversité, de la chouette, des chauves-souris, des martinets et hirondelles, des rapaces, des insectes... Autant d'occasions pour découvrir la richesse de notre patrimoine naturel.



LES CIRCUITS COURTS, UNE RÉALITÉ **DANS L'ASSIETTE DES ENFANTS**

RIZ, VIANDE DE TAUREAU, ABRICOTS, FRAISES OU CERISES... DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, LES CANTINES DES ÉCOLES PRIMAIRES DE L'AGGLO PROPOSENT DES PRODUITS DU TERROIR GRÂCE AUX CIRCUITS COURTS. AVEC MOINS D'INTERMÉDIAIRES, CETTE FORME DE VENTE DIRECTE, « DU PRODUCTEUR À LA CUISINE », CONTRIBUE AU MAINTIEN DE L'AGRICULTURE LOCALE. PRÉSENTATION.

Depuis 2007, Nîmes Métropole et la Chambre d'agriculture du Gard ont engagé un partenariat d'accompagnement et de développement du monde agricole par les circuits courts. Circuits courts ? Une commercialisation de nos produits agricoles de proximité, durable et harmonieuse, avec le moins d'intermédiaires possible entre le champ et l'assiette du consommateur. Une action qui passe notamment par une sensibilisation des petits et de leurs familles à nos fruits de saison locaux. Nectarines, pêches, poires, pommes ou fraises : le Gard assure 20 % de la production française. Aussi, mieux faire connaître la production agricole et la qualité de ce terroir au grand public est un objectif primordial.

Autre travail de fond : nouer et structurer les liens entre les prestataires de cantines scolaires et les agriculteurs. Les collaborations sont prometteuses. Par exemple, avec 6 000 repas par jour, la Ville de Nîmes et son partenaire Sodexo ont contractualisé avec des producteurs du territoire pour des achats en filières courtes de fruits de saison, riz local, taureau de Camargue, tomates et salades bio.

Le projet de l'école de Marguerittes est exemplaire : depuis l'année dernière, l'établissement travaille avec trois producteurs, dont deux bio dans les filières porcines ou maraîchères. Une solution 100 % gagnante, qui permet de servir près de 500 repas par jour composés de produits frais, issus de l'agriculture biologique et du territoire communal.

DES CHAMPS À L'ASSIETTE, IL N'Y A QU'UN PAS

À LA CUISINE CENTRALE DE MARGUERITTES, TOUS SONT PARTISANS DE REPAS PRÉPARÉS À BASE DE PRODUITS FRAIS. ICI, ET DANS TOUTES LES CANTINES SCOLAIRES DE LA VILLE, IL EST PROPOSÉ AUX ENFANTS DE DÉGUSTER À TABLE DES LÉGUMES BIOLOGIQUES, DE PRENDRE CONNAISSANCE DE LA RICHESSE ET DES PRODUITS DU TERROIR. RENCONTRE AVEC THIBAUT PELLEGRINETTI, CHEF CUISINIER À LA TÊTE DE CETTE VÉRITABLE CANTINE DU GOÛT DEPUIS PLUS D'UN AN.

« Viandes, fruits, légumes... Depuis le courant de l'année dernière, nous travaillons avec des producteurs locaux, dans le cadre de circuits courts. En général, je prépare mes menus à l'avance, ce qui me permet d'anticiper sur mes commandes et ainsi prévenir les maraîchers, qui peuvent à leur tour s'organiser en fonction de leurs pousses en cours et de leurs cultures. En termes de logistique, la démarche de proximité demande plus de temps au téléphone, et quelquefois des déplacements lorsque le producteur ne peut pas effectuer les livraisons lui-même. Il faut savoir également que lorsqu'ils nous arrivent, les légumes doivent être nettoyés, contrairement aux produits surgelés... » D'où la mise en place récente d'une légumerie, lieu de préparation et de stockage : *« Ce midi, les enfants ont mangé un potage. Pour ce faire, deux d'entre nous ont passé leur matinée, dès six heures du matin, dans la légumerie à éplucher, découper et conserver les denrées »,* explique le chef.



LA NOUVELLE LÉGUMERIE À LA CUISINE CENTRALE DE MARGUERITTES

BRÈVES ACTUS

L'Agglo et la Safer : une convention pour préserver le territoire

L'Agglomération et la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer) ont signé une convention pour mieux appréhender, transmettre ou développer durablement le territoire rural. Une alliance construite autour d'un outil de communication, le site Vigifoncier.fr. Un portail d'information foncière qui permet de connaître en temps réel les projets de vente sur le territoire. Projets de vente, appels à candidatures, évolution du marché et prix des terres... Nîmes Métropole peut ainsi adapter son action foncière et mieux préserver ses espaces naturels.

« LES CIRCUITS COURTS, ÇA VAUT LE COUP ! »

« Mais soyez sûrs d'une chose, compte tenu des bénéfices constatés de l'achat en local, de quelques adaptations dans notre fonctionnement et de réglages mineurs, les circuits courts, ça vaut le coup ! s'enthousiasme Thibaut Pellegrinetti. Ne serait-ce qu'économiquement. Mes légumes achetés directement au producteur coûtent près de

30 centimes moins cher qu'un produit congelé. Il en va de même pour les carottes par exemple. Si demain je veux faire une purée de courges, je sais que ce repas issu de l'agriculture locale aura un coût de revient inférieur à une soupe en brique. Nous sommes fiers de contribuer par ce système au maintien de l'agriculture locale. Et puis, les circuits courts permettent d'incorporer du bio dans les assiettes. Côté goût et saveurs, la différence est sans égal ! Mes équipes ont constaté que lorsque nous préparions des repas avec des produits du terroir, les assiettes nous revenaient vides. »



THIBAUT PELLEGRINETTI, CHEF CUISINIER

VIDÉOPROTECTION, LES COMMUNES SONT PLUS EFFICACES

GRÂCE À LA VIDÉOPROTECTION, LES COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION SÉCURISENT ET PROTÈGENT LEUR TERRITOIRE. UN VÉRITABLE OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION POUR LA RATIONALISATION DES ACTIONS ET UNE DÉMARCHÉ COLLECTIVE PERMETTANT LA RÉALISATION D'ÉCONOMIES D'ÉCHELLE.

Avec l'installation de caméras haute définition (HD) – une première en France – plus nette, plus précise, la résolution de l'image permet d'identifier les auteurs d'infractions ou de déchiffrer une plaque d'immatriculation. Dans le même temps, la Communauté d'agglomération voit son champ des possibles s'élargir en matière d'organisation des données et de moyens informatiques. Messageries collaboratives, hébergement des serveurs ou écoles numériques... Désormais les communes ont leurs systèmes d'information rassemblés à Nîmes Métropole. Cette mise en commun rime avec économie, optimisation ou réactivité. Elle comprend les infrastructures, les moyens, les personnels et les compétences ; chaque maire restant décisionnaire dans sa commune. Et dans le cas de la vidéoprotection, cela s'avère des plus pertinents.



AVEC DES IMAGES ANALYSÉES EN TEMPS RÉEL - 7J/7 ET 24H/24 -, LA VIDÉOPROTECTION CONSTITUE UN VÉRITABLE OUTIL POUR PRENDRE DES DÉCISIONS

DES COMMUNES ACCOMPAGNÉES DANS LEUR ÉQUIPEMENT GRÂCE À L'AGGLO

Aujourd'hui, huit communes ont mis en commun leur dispositif de vidéoprotection et trois sont candidates. Si elles s'équipent elles-mêmes en caméras compatibles et en fibre optique pour acheminer les images, le reste de la procédure est collectif et se joue à plusieurs mains. Les bénéfices sont nombreux. L'enregistrement – tout comme le stockage – des images passe par l'infrastructure mutualisée : le réseau de fibre optique Gecko et le Cloud communautaire. Devis, installation ou expertise... Les communes sont accompagnées dans leurs phases d'équipement par l'expérience de la Communauté d'agglomération et de la Ville de Nîmes qui a mutualisé le Centre interurbain de vidéoprotection (CIUVP) et sa direction des systèmes d'information. Un soutien idéal qui profite aux mairies, à travers notamment des économies d'échelle réalisées sur les prix des caméras haute définition. Transversales et rationalisées, ces actions s'avèrent moins coûteuses. Nîmes Métropole attribue des subventions pour les projets de vidéoprotection des communes qui en font la demande. Le taux de la subvention est directement lié à la qualité du dispositif : ainsi, jusqu'à 50 % du projet peut être pris en charge.

UN VÉRITABLE OUTIL POUR PRENDRE DES DÉCISIONS

Des économies auxquelles s'ajoutent des progrès dans le fonctionnement : parce que les images sont analysées en temps réel – 7j/7 et 24h/24. La simple surveillance est connue pour sa capacité dissuasive et peut également jouer un rôle dans l'élucidation des délits. Mais la vidéoprotection, elle, constitue un véritable outil pour prendre des décisions. Ici l'objet n'est pas strictement centré sur la répression de la délinquance urbaine ou des infractions routières. Le système permet d'analyser et apporte une aide à la décision pour les forces de l'ordre. Il offre également une meilleure réactivité dans la gestion des risques majeurs ou des catastrophes naturelles en facilitant la coordination des services techniques ou de la sécurité civile. Il faut savoir que la Police et la Gendarmerie nationale sont dotées d'écrans permettant un renvoi des images du Centre interurbain à leur salle de commandement. Le CIUVP n'est pas une salle de commandement décisionnaire de l'action mais une salle d'information.

« Vidéoprotection :
des interventions rapides
et efficaces face à des
événements inattendus. »



CHIFFRES CLÉS

21 OPÉRATEURS AU CIUVP
VILLE DE NÎMES DU 1^{ER} JANVIER
AU 1^{ER} DÉCEMBRE : 356 INTERPELLATIONS
LIÉES DIRECTEMENT AU CIUVP,
271 COPIES D'IMAGES
SUR RÉQUISITIONS JUDICIAIRES
PLUS DE 1 500 RÉQUISITIONS DES SERVICES
DE POLICES, DE JUSTICE ET ADMINISTRATIFS.
POUR LE 1^{ER} MOIS D'EXPLOITATION :
BOUILLARGUES : 6 REQUÊTES / 4 COPIES IMAGES
GÉNÉRAC : 6 REQUÊTES / 1 INTERPELLATION /
4 COPIES IMAGES.

DES APPLICATIONS INSTINCTIVES ET INTELLIGENTES, UNE CONFIDENTIALITÉ GARANTIE

Courant 2014, plus de 350 caméras devraient jalonner le territoire. Même si ces dernières ne remplaceront jamais l'œil humain, les solutions pour piloter le parc vidéo évoluent. Grâce au logiciel de vidéosurveillance intelligente, on pourra sur réquisition judiciaire demander, par exemple, au logiciel de recherche, dans une tranche horaire définie, un véhicule blanc. Le logiciel lancera alors une recherche pour extraire tous les véhicules correspondants. Des capacités intimement liées à la résolution en haute définition, composante essentielle de ce dispositif. Par mesure de confidentialité, les opérateurs en charge de l'exploitation des caméras sont soumis à une authentification biométrique pour accéder au CIUVP. Ce système, gage d'éthique et de discrétion, est l'un des rares en France à avoir été mis en place à l'ouverture du centre.



COURANT 2014, PLUS DE 350 CAMÉRAS DEVRAIENT JALONNER LE TERRITOIRE

2014, ANNÉE D'ÉLECTIONS

PETITS ET GRANDS CHANGEMENTS DANS LES RÈGLES ÉLECTORALES

LA RÉFORME ÉLECTORALE MODIFIE POUR TOUTES LES COMMUNES LE MODE DE SCRUTIN ET CRÉE UN LIEN DÉMOCRATIQUE DIRECT ENTRE LE CITOYEN ET L'ÉLU INTERCOMMUNAL. DANS LES FAITS, DES BOULEVERSEMENTS PLUS CONTRAIGNANTS POUR LES CANDIDATS QUE POUR LE CITOYEN DONT L'ACTE CONSISTERA TOUJOURS À DÉPOSER SON BULLETIN DE VOTE DANS UNE URNE.

2014 sera une année riche en élections. En mars, les municipales assorties simultanément de l'élection des conseillers communautaires, en juin, les européennes, et en septembre, les sénatoriales. Grandes lignes de la réforme et applications au niveau local : explications.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Pour les communes de moins de 1 000 habitants

La loi introduit une obligation de déclaration de candidature en Préfecture. Il ne sera plus possible d'élire une personne qui n'a pas été candidate. En effet, les suffrages en faveur d'une personne qui n'aura pas déclaré sa candidature seront déclarés comme nuls.

Pour les communes de 1 000 à 3 499 habitants, ce sera comme les « grandes »

Les communes de 1 000 à 3 499 habitants voient leur régime électoral profondément modifié. Pour elles, les conseillers municipaux seront élus au scrutin **de liste proportionnel à deux tours avec prime majoritaire** accordée à la liste arrivée en tête. Avec la révolution que représente la première élection au suffrage direct des conseillers communautaires, c'est un autre bouleversement pour les élus et les électeurs.

Pour la première fois à Caveirac, Clarensac, Redessan, Caissargues, Bernis, Rodilhan, Bezouze, Langlade, La Calmette, Saint-Gervasy, Sainte-Anastasie, Saint-Chaptes, Sernhac, Cabrières et Lédénon, les électeurs voteront de la même manière que dans les grandes villes.

Attention : ce sera par liste entière bloquée avec interdiction de raturage et de panachage... sans quoi le vote sera nul ! Pour la première fois dans ces villages, les listes seront composées à parité de femmes et d'hommes avec alternance des sexes, les fameuses listes « CHABADA » : un homme, une femme, un homme, une femme... Ou l'inverse bien sûr ! Cette parité se retrouvera dans l'équipe des adjoints.

Au dépouillement, l'élection est acquise dès le premier tour si une liste obtient plus de 50 %, ou au second tour à la majorité relative. Seules ont accès au second tour les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés, ou celles ayant obtenu au moins 5 % qui fusionneraient avec les premières. La liste lauréate obtiendra d'emblée la moitié des sièges du conseil municipal. La moitié restante sera répartie selon la règle de la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés, y compris celle arrivée en tête. Cette formule garantit une certaine stabilité politique sur la base d'une large majorité.

Petit rappel : le Maire et les Adjoints sont élus par le conseil municipal entre le vendredi et le dimanche qui suivent le dimanche des élections. De même le Président de la Communauté d'agglomération et les vice-présidents sont élus par l'ensemble des conseillers communautaires.





EMENTS ES

... ET LES ÉLECTIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jusqu'en mars 2014, Nîmes Métropole c'est :

Un organe délibérant de **101 conseillers communautaires**, tous conseillers municipaux élus par leurs pairs au sein des conseils municipaux de chacune des 27 communes membres.

À compter des élections de mars 2014, Nîmes Métropole ce sera :

Un organe délibérant de **96 conseillers communautaires**, tous conseillers municipaux élus par les électeurs de chacune des 27 communes membres.

Un conseiller communautaire, pourquoi ?

Il représente votre commune au sein d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre qui selon sa taille démographique peut prendre la forme d'une communauté de communes, d'agglomération (telle Nîmes Métropole), d'une communauté urbaine ou d'une métropole.



POUR LES ÉLECTIONS DE 2014, UNE NOUVELLE LOI, DE NOUVEAUX MODES DE SCRUTIN

La loi oblige désormais à ce que chaque commune soit représentée au sein du Conseil communautaire en fonction de son poids démographique. Le 3 octobre dernier, **le préfet du Gard, sur la base du consensus légal des conseils municipaux, a arrêté comme suit la répartition des 96 sièges :**

Commune	Population municipale	Nb de Conseillers communautaires	% des sièges	% de la population
Nîmes	142 205	48	50,00 %	61 %
Saint-Gilles	13 564	7	7,29 %	5,80 %
Marguerittes	8 634	4	4,17 %	3,70 %
Bouillargues	6 134	3	3,13 %	2,63 %
Milhaud	5 798	3	3,13 %	2,48 %
Manduel	5 690	3	3,13 %	2,44 %
Garons	4 475	2	2,08 %	1,92 %
Poulx	4 032	2	2,08 %	1,73 %
Générac	3 982	2	2,08 %	1,71 %
Caveirac	3 867	2	2,08 %	1,66 %
Clarensac	3 820	2	2,08 %	1,64 %
Redessan	3 763	2	2,08 %	1,61 %
Caissargues	3 735	2	2,08 %	1,60 %
Bernis	3 178	1	1,04 %	1,36 %
Rodilhan	2 576	1	1,04 %	1,10 %
Bezouce	2 126	1	1,04 %	0,91 %
Langlade	2 083	1	1,04 %	0,89 %
La Calmette	1 942	1	1,04 %	0,83 %
Saint-Gervasy	1 751	1	1,04 %	0,75 %
Sainte-Anastasie	1 667	1	1,04 %	0,71 %
Saint-Chartes	1 651	1	1,04 %	0,71 %
Sernhac	1 644	1	1,04 %	0,70 %
Cabrières	1 397	1	1,04 %	0,60 %
Lédenon	1 380	1	1,04 %	0,59 %
Saint-Dionisy	898	1	1,04 %	0,38 %
Saint-Côme-et-Maruéjols	798	1	1,04 %	0,34 %
Dions	584	1	1,04 %	0,25 %



À SAVOIR

EN RAISON DES ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES, EUROPÉENNES ET SÉNATORIALES ORGANISÉES EN 2014, SELON LA LOI, LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES SONT REPOUSSÉES EN 2015.

1^{re} élection au suffrage universel des conseillers communautaires : une révolution démocratique

Jusqu'à présent, les représentants des communes étaient élus en leur sein par les conseils municipaux. Ils étaient les délégués des communes et, *de facto*, il était rarissime que l'opposition municipale siège au sein de l'EPCI. Il n'y avait pas de lien démocratique direct avec le citoyen alors que les responsabilités des délégués augmentaient avec le temps et les transferts de compétences. Cela alors que des pans entiers des politiques publiques locales relèvent désormais du niveau intercommunal.

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseillers communautaires ne peuvent pas être élus au suffrage universel direct, mais découleront de l'ordre du tableau, après l'élection du maire et des adjoints.

Exemple Dions : 1 siège à l'EPCI. Ce sera donc le premier du tableau, soit le maire, qui sera désigné conseiller communautaire.

Désormais, il s'agit d'une élection directe des conseillers communautaires par les citoyens avec introduction de la parité **pour les communes à partir de 1 000 habitants** (Nîmes, Saint-Gilles, Marguerittes, Bouillargues, Milhaud, Manduel, Garons, Poulx, Générac, Caveirac, Clarensac, Redessan, Caissargues, Bernis, Rodilhan, Bezouze, Langlade, La Calmette, Saint-Gervasy, Sainte-Anastasia, Saint-Chartes, Sernhac, Cabrières, Lédénon).

Cette élection se déroulera en même temps que l'élection municipale. Sur le même bulletin de vote figurera la liste des candidats au conseil municipal sur la partie gauche et la liste des candidats au conseil communautaire sur la partie droite. Les candidats au conseil communautaire devront être issus de la liste des candidats au conseil municipal. Cela à hauteur du nombre de représentants dont dispose la commune au sein de l'EPCI, augmenté de 1 jusqu'à 4 sièges et de 2 à partir de 5 sièges, en respectant des règles obligatoires de placement et de parité avec alternance des sexes.



EXEMPLE : LA COMMUNE DE JOLIVILLE

18 000 habitants

- 33 membres au conseil municipal

- 7 sièges à l'EPCI (+ 2) soit 9 candidats au conseil communautaire

Liste des candidats au conseil municipal

- 1- Gilles
- 2- Béatrice
- 3- Jean
- 4- Françoise
- 5- Patrick
- 6- Anouk
- 7- Pierre
- 8- Marie
- 9- Marco
- 10- Eva
- 11- Louis
- 12- Juliette
- 13- Antoine
- 14- Léa
- 15- Philippe
- 16- Zoé
- 17- Arthur
- 18- Stéphanie
- 19- Nicolas
- 20-
- 21- ..
- 32- Myriam
- 33- Thomas

UN QUART AU MOINS DES 9 CANDIDATS EST OBLIGATOIREMENT EN TÊTE DE LISTE, SOIT LES 3 PREMIERS CANDIDATS AU MOINS.

LA TOTALITÉ DES CANDIDATS AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE EST ISSUE, EN RESPECTANT L'ORDRE ET L'ALTERNANCE DES SEXES DES 3 PREMIERS CINQUIÈMES, DE LA LISTE DES CANDIDATS AU CONSEIL MUNICIPAL, SOIT JUSQU'AU 19^e.

Liste des candidats au conseil communautaire

- 1- Gilles
- 2- Béatrice
- 3- Jean
- 4- Anouk
- 5- Marco
- 6- Juliette
- 7- Antoine
- 8- Zoé
- 9- Nicolas



Après le dépouillement, comme pour l'élection municipale, la liste arrivée en tête obtiendra d'emblée la moitié des sièges de conseillers communautaires représentant la commune, la moitié restante étant répartie entre toutes les listes à la plus forte moyenne. L'opposition municipale sera ainsi susceptible pour la première fois de siéger au sein de l'EPCI.



SIMULATION DE LA REPRÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE L'EPCI

Commune « Jolville » : 18 000 habitants

- Effectif du conseil municipal : 33 conseillers municipaux
- Représentation au sein de l'EPCI : 7 sièges

Résultats élections municipales

	% exprimés	Sièges conseil municipal	Sièges conseil Communautaire
Liste A	51,50	25	6
Liste B	48,50	8	1

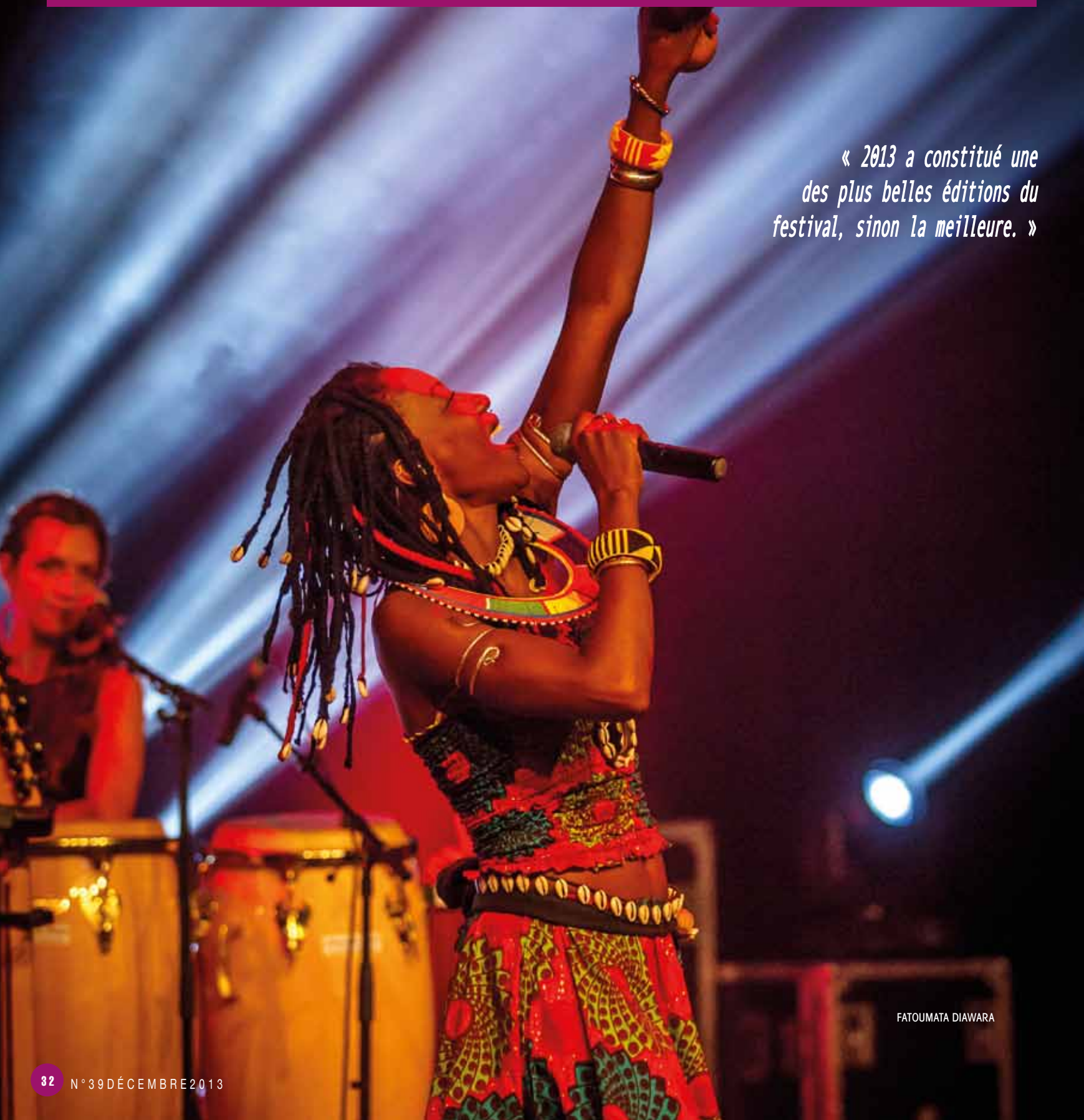
NB : Le législateur a limité le nombre de vice-présidents à 20 %
(option à 30 %) plafonné à 15, ce qui est le cas pour Nîmes Métropole.

« Désormais, il s'agit d'une élection directe des conseillers communautaires par les citoyens avec introduction de la parité pour les communes à partir de 1 000 habitants. »



L'AGGLO **AU RYTHME** **DU JAZZ** SE RACONTE

*« 2013 a constitué une
des plus belles éditions du
festival, sinon la meilleure. »*



FATOUMATA DIAWARA

AVEC PLUS DE 3 500 SPECTATEURS ACCUEILLIS DU 27 SEPTEMBRE AU 21 OCTOBRE SUR 14 COMMUNES DE NÎMES MÉTROPOLE, LES PRÉMICES DE L'AUTOMNE AURONT ÉTÉ FAVORABLES À LA 8^E ÉDITION DU FESTIVAL L'AGGLO AU RYTHME DU JAZZ.

Avec 95 % de taux de remplissage, l'édition 2013 est un succès retentissant. De Bouillargues à Garons en passant par Saint-Gilles, Nîmes ou Poulx, cette vaste Jazz Session 2013 a fait vibrer les quatre coins de l'agglomération au son de la note bleue. Un bleu dans tous ses états, puisque les jazzmen locaux et la nouvelle génération régionale partageaient un casting métisse et éclectique, aux côtés de belles têtes d'affiche nationales et internationales.

Éducation culturelle et transmission des savoirs musicaux figuraient également en bonne place dans le programme : l'ouverture du festival à La Calmette a ainsi permis de réunir le conservatoire de Nîmes, qui a partagé la scène avec l'école de musique locale et celle de Marguerittes. Laurent Coulondre et Agathe Iracema – interviewés dans ce sujet – ont quant à eux donné un live pédagogique face à 80 enfants d'écoles primaires. De rencontres en témoignages, l'Agglo au Rythme du Jazz se laisse raconter par ceux qui l'ont fait et vécu. Entretiens.

JACQUES GIUST

« Une des plus belles éditions du festival, sinon la meilleure ! »

« J'aime tous les Jazz », confie Jacques Giust. Fin connaisseur, mordu du genre depuis près de quinze ans, le mélomane a assisté à tous les concerts du festival, sans exception, en souscrivant au Pass tous concerts mis en place par Nîmes Métropole. « Cette année, j'ai choisi de ne pas choisir en allant à tous les live, s'enthousiasme-t-il. Et je m'en félicite ! Je pense que 2013 a constitué une des plus belles éditions du festival, sinon la meilleure. Avec le jazz, il n'est pas toujours simple d'allier dans un même programme, artistes connus du grand public, musique pointue, formations internationales et de qualité. Et je pense que l'affiche de cette année est parvenue à lier le tout. Le public a largement répondu présent. Chaque soir, l'accueil était des plus chaleureux. »

Ses coups de cœur ? Il les adresse aux prestations d'Avishai Cohen et de Yaron Herman : *« La scène israélienne est extraordinaire, et regorge de talents. Nous avons eu la chance d'en écouter deux des plus incroyables ambassadeurs. Le live de Yaron Herman était d'un très grand niveau. Cohen, connu en grande partie pour son trio, avait fait le déplacement avec un petit ensemble à cordes. Le band a ainsi égrené un set où la part de composition et d'improvisation alternait. Les arrangements étaient très impressionnants. Le saxophoniste Joshua Redman était au sommet de son art. Et que dire des prestations de l'illustre Tania Maria et de Cécile McLorin Salvant, l'étoile montante du jazz vocal ? De bout en bout, la chanteuse expérimentée et la jeune prodige sont parvenues à tenir leur auditoire en haleine. Durant ce mois fou de live et de jazz, chaque soirée a rencontré le succès qu'elle méritait. Bravo et à l'année prochaine ! »*



CUBAN JAZZ



CUBAN JAZZ

« UNE STANDING OVATION ET DEUX RAPPELS, CE LIVE ÉTAIT FABULEUX ! »

Agathe Iracema est littéralement en train de foudroyer la scène jazz en France, et au-delà. Sens du rythme, timbre profond et mélodies entêtantes... L'osmose a eu lieu avec le public le 11 octobre au temple de Générac, où la belle Agathe donnait de la voix, servie dans un écrin de notes de piano signées Laurent Coulondre : *« Avec une standing ovation et deux rappels, ce live était fabuleux »*, se souvient Agathe, qui confie que *« grâce au line-up duo que nous avons présenté lors de cette édition du festival, j'ai pu bénéficier de plus d'espace »*. Le jazzman se remémore la réception du public de l'Agglo : *« La formule à deux constitue une formation que nous invoquons souvent avec Agathe. Avec cette configuration, la partie vocale est mise en lumière, tandis que je dois assurer dans le même temps la rythmique et la mélodie. Je peux alors m'appuyer sur ma formation d'organiste. Adapté au piano, mon jeu prend plus d'ampleur et d'importance. »*



FATOUMATA DIAWARA



« SUSCITER DES VOCATIONS »

Durant le festival, le pianiste et Agathe se sont également produits pour le jeune public des écoles primaires, de Dions et Saint-Côme. « Ces communes n'ont pas pu recevoir de soirées jazz, en revanche, les minots ont pu bénéficier, en journée, de concerts pédagogiques dans des conditions de live parfaitement reconstituées », explique Laurent Coulondre, pour qui l'Agglo au Rythme du Jazz avait installé un piano à queue pour l'occasion. « Agathe et moi avons articulé ces prestations autour de standards connus des enfants. Le New York New York de la comédie musicale, Il en faut peu pour être heureux de Disney ou Oh Happy Days pour l'initiation au gospel... L'idée était de jouer la carte de l'amusement. Ces points d'entrée, très ludiques, nous ont permis de parler de l'histoire du jazz, de le rendre accessible et surtout de faire participer le jeune public en les faisant danser, frapper dans leurs mains ou même chanter. Les yeux se sont illuminés, l'expérience était inoubliable. On espère que ces actions seront pérennisées et qu'elles susciteront peut-être de futures vocations ! »

RICHARD BONA



FATOUMATA DIAWARA

EN 2014, **LES NOUVELLES ÉTOILES DE PALOMA** BRILLENT HAUT ET FORT !

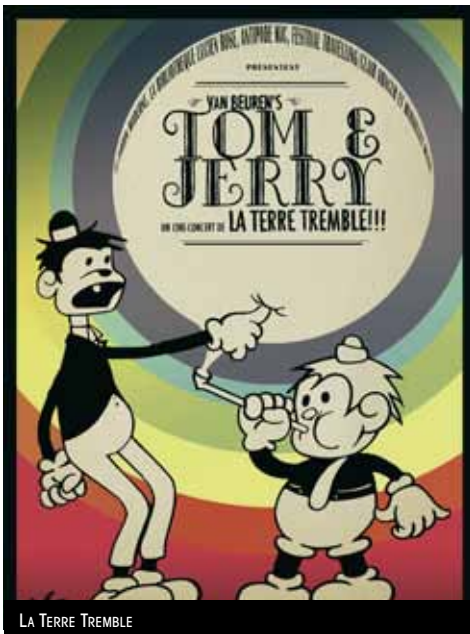
PALOMA AVAIT ANNONCÉ UNE ANNÉE À VENIR RICHE EN NOUVEAUX ÉVÉNEMENTS. ELLE N'A PAS FAILLI À SA PAROLE. SURPRISES PROMISES, SURPRISES DUES, PUISQU'ELLE VA VIBRER – ENTRE AUTRES – AU SON DE TEINTES SONORES INÉDITES. EN 2014, L'AFFICHE VA RENOUELER L'ÉTONNEMENT ET L'ENVIE DU PUBLIC.

Du 22 au 30 janvier 2014, Fauve (le nom du groupe est précédé du signe ≠) sera en résidence au cœur de la scène de musiques actuelles de Nîmes Métropole. « *Une résidence qui s'achèvera par un concert le vendredi 31 janvier*, déclare Céline Rousseau, responsable communication du lieu. *Déjà venus à Paloma cette année lors du festival This is not a love song, où ils s'étaient produits dans le Club, ils reviennent en 2014, cette fois-ci dans la Grande Salle.* » Au sein du territoire nîmois et bien au-delà, leur live est très attendu. Car ≠ Fauve est sans conteste le phénomène de 2013. Le groupe se définit comme un « *Corp, un collectif ouvert* » composé de musiciens, auteurs, vidéastes ou de photographes. En une poignée de morceaux et de prestations scéniques très remarquées, les Parisiens ont asséné une cure de jouvence salvatrice au rock français. Servi par des esthétiques qui oscillent entre pop progressive, hip-hop et spoken word, ≠ Fauve chante au premier degré les désillusions, idéaux et les doutes d'une génération.

« ≠ Fauve est sans conteste le phénomène de 2013. »



Salonard et faussement défaitiste pour certains, avant-gardiste et lumineux pour d'autres, le groupe divise. Pourtant, le buzz et l'attente autour du collectif sont très réels. Preuve en est, leur passage sur la scène de Paloma se jouera à guichets fermés.



**JULIEN CHEVALIER
ET PAUL LOISEAU ATTENDUS**

Autre objet sonore à suivre de près, le ciné-concert signé La Terre Tremble. Combo mordu de rock décentré, le groupe rennais se frottera à l'exercice jubilatoire d'interpréter une bande-son en live. Plutôt dédié au jeune public, ce ciné-concert s'articule autour de plusieurs cartoons tirés de la série « Tom & Jerry », produite entre 1931 et 1933 par les studios new-yorkais Van Beuren. Aucun lien de parenté donc avec les personnages du chat et de la souris créés par Hanna Barbera. Entre batterie amplifiée, guitare folk, orgue auto-harpe, machines électroniques, synthétiseurs Omnichord et Monotron, Julien Chevalier et Paul Loiseau sont attendus le 24 janvier à partir de 18 h 30.

Également pensées et programmées à l'attention du public en herbe en janvier : les deux représentations de *L'Incroyable Histoire de Mamzelle*

Flamenka, un spectacle autour d'une enfant danseuse au destin chamboulé, qui va se jeter corps et âme dans le flamenco. Ces performances sont inscrites à l'affiche du Festival Flamenco, organisé du 7 au 19 janvier 2014 par le Théâtre de Nîmes, avec qui Paloma renouvelle son partenariat en accueillant une partie de la programmation.

**PALO'MINOTS :
LE JEUNE PUBLIC
A SON PALOMA**

**IL N'Y A PAS D'ÂGE POUR AVOIR LES
PIEDS QUI DÉMANGENT ET ENVIE DE SE
TRÉMOUSSER... GRÂCE AU PROGRAMME
PALO'MINOTS, LE JEUNE PUBLIC EST LUI
AUSSI DE SORTIE À PALOMA !**

- **14 et 15 janvier** : *L'Incroyable Histoire de Mamzelle Flamenka*, conte, à 10 h.
- **24 janvier** : *La Terre Tremble : Tom & Jerry*, Ciné-concert rock, à 18 h 30.
- **14 février** : *Monsieur Lune, L'Incroyable Histoire de Gaston et Lucie*, chanson, à 14 h.
- **15 février** : Atelier rencontre avec Monsieur Lune : *création d'un spectacle et travail de la scène*, atelier, à 14 h.
- **18 mars** : *Peace and Love*, concert pédagogique de sensibilisation aux risques auditifs liés à l'écoute de musiques amplifiées, à 9 h 30.
- **29 mars** : Atelier danse de bal, avec Nathalie Renard, chorégraphe de la Cie du Tire Laine, atelier, à 10 h.

**JULIEN DORÉ,
ENFANT DU PAYS**

Tout droit sorti d'un bayou de Louisiane, le festival itinérant *Les Nuits de l'Alligator* pose ses valises pleines de musiques roots américaines, entre blues et soul, à Nîmes, les 4 et 5 février. Une neuvième édition qui rayonnera donc sur Paloma, et distillera au cœur de la SMAC des ambiances électriques et moites, teintées de rockabilly mystérieux et de folk reptilien. Février verra également le retour d'un enfant du pays en territoire nîmois : après avoir grandi à Lunel ainsi qu'à Nîmes, où il a fréquenté durant des années l'école des Beaux-Arts, Julien Doré entame sa carrière par un télé-crochet avant d'enchaîner albums, victoires de la musique et tournées. Il égrènera les pépites de son dernier album *Løve* sur la scène de Paloma le 8 février.

Harold Martinez est une formation nîmoise à deux têtes : la sienne ainsi que celle de son batteur Fabien Tolosa. Début 2012, le duo faisait corps pour livrer *Birdmum*, un album prometteur. Vu en première partie de Lou Doillon en 2013 à Paloma, le combo revient un an plus tard au cœur de la salle nîmoise. Mais cette fois-ci, nos bluesmen tiendront l'affiche en solo : entourés du public et de l'équipe de la pépinière artistique *La Belle Paloma* qui les ont accompagnés dans la gestation de leur nouvel album *Dead Man*. Ils fêteront en mars la sortie d'un opus annoncé comme « *saturé de guitare, empestant le meilleur du folk et de la country* ». Fans de Syd Matters ou Nick Cave : ne surtout pas s'abstenir !

Plus d'informations sur <http://www.paloma-nimes.fr/>



JULIEN DORÉ

LA ZONE DE REJET VÉGÉTALISÉE À MARGUERITTES MISE EN SERVICE



RÉALISÉE PAR NÎMES MÉTROPOLE, LA VOCATION DE CETTE ZONE EST D'ASSURER UN TRAITEMENT DE FINITION DES EAUX TRAITÉES DE LA STATION D'ÉPURATION ET D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DES EAUX REJETÉES DANS LE CANABOU. ELLE VA ÉGALEMENT SERVIR DE REFUGE À UNE FLORE ET À UNE FAUNE SAUVAGES SPÉCIFIQUES DE CES MILIEUX.

QUELQUES CHIFFRES : 2 HECTARES, 7 500 M³ DE BASSINS, 15 000 PLANTES AQUATIQUES, 7 MILIEUX HUMIDES DIFFÉRENTS (ROSELIÈRE, MARAIS FILTRANT, ZONE À HERBIER, DELTA...) POUR ATTEINDRE LE BON ÉTAT ÉCOLOGIQUE DU COURS D'EAU.

L'AGGLO EN FAVEUR DU MUSÉE DE LA ROMANITÉ

NOUVELLE ÉTAPE DANS LA MISE EN PLACE DU FUTUR MUSÉE DE LA ROMANITÉ QUI ACCUEILLERA LES MAGNIFIQUES COLLECTIONS ARCHÉOLOGIQUES. MUSÉE DU XXI^E SIÈCLE TOURNÉ VERS LES NOUVELLES TECHNOLOGIES, IL PRÉSENTERA LA PLUS IMPORTANTE COLLECTION D'ÉPIGRAPHIES LATINES EN FRANCE. SERONT AUSSI EXPOSÉS 150 BLOCS ARCHITECTONIQUES, VESTIGES DE MONUMENTS, MOSAÏQUES, CÉRAMIQUES, VERRERIES, SCULPTURES... POUR SOUTENIR CE PROJET D'AMPEUR INTERNATIONALE ET SA DYNAMIQUE PÉDAGOGIQUE ET DE RECHERCHE, NÎMES MÉTROPOLE S'EST ENGAGÉE DANS UNE PARTICIPATION FINANCIÈRE GLOBALE DE 5 MILLIONS D'EUROS.



▶▶▶ FESTIVAL DE CIRQUE DE LA BASSE COUR



2 000 SPECTATEURS ONT PU PLEINEMENT PROFITER DE CE FESTIVAL SOUS CHAPITEAU QUI S'EST DÉROULÉ DU 10 AU 13 OCTOBRE 2013, À RODILHAN. LE COLLECTIF LA BASSE COUR, C'EST QUATORZE COMPAGNIES ENGAGÉES DANS LA PROMOTION DU NOUVEL ART CIRCASSIEN ET DES ARTS DE LA RUE, UNE FAÇON DE DÉCOUVRIR LES DIFFÉRENTES CULTURES NOMADES. CONCERTS ET SPECTACLES ONT PERMIS DE DÉCOUVRIR CET UNIVERS MAGIQUE, AVEC, NOTAMMENT, TROIS REPRÉSENTATIONS PROPOSÉES AUX SCOLAIRES DE L'AGGLO ET, NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE, LA VISITE ET L'INITIATION DES ENFANTS DE L'ÉCOLE MATERNELLE DE LA COMMUNE.



SORTIR DANS L'AGGLOMÉRATION NÎMOISE



B E R N I S

Samedi 11 janvier
10 ans de l'association de yoga Abry
Vieux mûrier

Dimanche 2 mars
11h : brook'n'roll du Barber car club
Vieux mûrier

B E Z O U C E

Samedi 4 janvier
19h : vœux du Maire
Salle des fêtes

Samedi 18 janvier
17h : loto des associations
Chasse et Fnaca
Salle des fêtes

BOUILLARGUES

Jeudi 23 janvier
et jeudi 20 février
20h : ciné-club Jacques de Baroncelli
Bergerie

Samedi 15 et
dimanche 16 février
Week-end ciné-club « Hommage
à Bernadette Lafont »
Renseignements : 06 08 33 29 41
Bergerie

Du jeudi 13
au mardi 18 février
Exposition de peintres et
sculpteurs de Bouillargues
Renseignements : 04 66 20 29 44
Bergerie

CAISSARGUES

Samedi 21 décembre
Noël de la Mairie
Stage de zumba
Salle Altair

Mardi 24 décembre
Père Noël de Caissargues pour tous
École Cambourin

Mardi 31 décembre
20h30 : Amitiés Loisirs
Salle Saint-Exupéry
Réveillon country
Salle Bedos

Dimanche 5 janvier
Galette de Godillots ailés
Salle Labadou

Samedi 11 janvier
Loto Triolet
Salle Bedos

Dimanche 12 janvier
17h30 : loto de la Boule d'ivoire
Salle Bedos

Samedi 18 janvier
20h : galette Country dance
Salle Bedos

Dimanche 19 janvier
Salon des collectionneurs
par Atout collection
Salle Aldebaran

Samedi 25 janvier
Galette de l'Asc Foot
Salle Bedos

Dimanche 26 janvier
15h : galette de Caissargues pour tous
Salle Bedos

Samedi 1^{er} février
Galette Ulac
Salle Aldebaran
Soirée chants « Se canta »
Salle Bedos

Samedi 8 février
19h30 : dîner spectacle
de la Boule d'ivoire
Salle Saint-Exupéry
Stage de zumba
Salle Altair
Loto Laeti Polynésie
Salle Bedos



Samedi 15 février
12h : repas dansant Saint-
Valentin du Club amitiés loisirs
Salle Saint-Exupéry
Spectacle enfants de l'Ape Cambourin
Salle Bedos

Samedi 22 février
De 14h à 20h : soirée crêpes
de Country dance
Salle Bedos
Théâtre Effet criquet
Mairie

Dimanche 2 mars
Loto Laeti Polynésie
Salle Bedos

C A V E I R A C

Samedi 11 janvier
15h : 26^{es} foulées du château de
Caveirac par les Bipèdes de la Vaunage

Dimanche 19 janvier
17h : « Les heures musicales »
par l'Amourié

Samedi 15 et
dimanche 16 février
Exposition des talents caveiracois
par l'association Je tu il nous

L A C A L M E T T E

Dimanche
15 décembre
Loto de la paroisse
Foyer communal

Dimanche
22 décembre
15h30 : pastorale
Entrée gratuite, place à retirer en mairie
Église

Samedi 4 janvier
Loto du Rocher
Foyer communal

Dimanche 5 janvier
Loto de Dans'Amor
Foyer communal



LANGLADÉ

Mardi 31 décembre
Réveillon de Langlade festivités
Salle polyvalente

Dimanche 19 janvier
Loto de l'Ape
Salle polyvalente

Samedi 2 février
Cross des pinèdes de l'Acp

Samedi 8 février
Spectacle « Cinéma muet »
organisé par Art païs
Salle polyvalente

Dimanche 16 février
Loto de l'Osc
Salle polyvalente

Dimanche 2 mars
Loto du Secours catholique
Salle polyvalente

LÉDENON

Dimanche 22 décembre
Concert de Noël

Samedi 4 janvier
Repas du CCAS

Samedi 11 janvier
Vœux du maire

Samedi 1^{er} février
Repas des Vétérans du foot

Samedi 8 février
Loto de l'Apae

MANDUEL

Jusqu'au 31 mars,
les mardis de 15h à 17h
Exposition « Manduel, histoire d'un
village sans histoires » par l'association
Connaissance du patrimoine
Salle Daumas

Mercredi 8 janvier,
12 février et 19 mars
15h30 : « L'heure du conte »
Médiathèque

Mercredi 1^{er} janvier
18h : loto du club taurin Le trident
Salle des garrigues

Samedi 4 janvier
18h : loto du club
des aînés La belle époque
Salle des garrigues



SORTIES

DAM
L'AGGLOMÉRATION
NÎMOISE

Dimanche 5 janvier
18h : loto de l'association Las palmas
Salle des garrigues

Vendredi 10 janvier
18h : loto du Syndicat des chasseurs
Salle des garrigues

Samedi 11 janvier
18h : loto des Arénéros des Costières
Salle des garrigues

Dimanche 12 janvier
18h : loto du Comité des fêtes
Salle des garrigues

Samedi 18 janvier
18h : loto d'Union solidarité partage
Salle des garrigues

Dimanche 19 janvier
18h : loto de l'association Saint-Genest
Salle des garrigues

Samedi 25 janvier
18h : loto du Sporting club
Salle des garrigues

Dimanche 26 janvier
18h : loto de la paroisse
Salle des garrigues

Samedi 1^{er} février
15h : loto du club Animation FRPA
Foyer résidence des personnes âgées
18h : loto du club taurin Le trident
Salle des garrigues

**Dimanche 2, 9, 16
et 23 février**
Les Hivernales de Manduel
par le comité des fêtes
11h et 15h : abrivados

Samedi 15 février
21h : soirée dansante de l'Amrds
Salle Dolto

Mercredi 26 février
20h15 : audition de l'École
municipale de musique
Salle des arènes

MARGUERITES

Du jeudi 12 au jeudi 19 décembre
Exposition « Lumière et
couleurs » de Pierre Bibard
Espace culturel Maurice Laurent

Mercredi 18 décembre
10h30 : spectacle « Le Noël
de Lili » par Teddie Allin
Médiathèque

Samedi 21 décembre
10h : Noël des bambins,
animations, spectacle
de rue « Le P'tit Léo »
en partenariat avec Nîmes Métropole
Place Alphonse Martin
17h : spectacle « Casse-Noisette »
par Coline, marionnettes à fils
Médiathèque

Mardi 31 décembre
Réveillon, repas avec orchestre
Renseignements : 09 64 42 73 65

**Jeudi 2 et
vendredi 3 janvier**
9h30 : visite ludique du musée
14h30 : animations autour de l'olive
Maison de la garrigue

Dimanche 5 janvier
14h : portes ouvertes du
1^{er} dimanche du mois
Maison de la garrigue
15h : loto d'Amicales rencontres
Centre socioculturel

**Du lundi 6
au samedi 18 janvier**
Portes ouvertes de l'école
de Tai-chi-chuan
Dao chang du jardin intérieur

**Du mardi 7 janvier
au samedi 1^{er} février**
Exposition « Japon,
terre de contrastes »,
photographies d'Alain Scherer
Médiathèque

Mercredi 8 janvier
De 16h à 17h30 :
atelier création de kokeshis,
poupées japonaises
Médiathèque



Samedi 11 janvier

15h : conférence de M. Huard
« À l'arrière du front : le Gard, un département mobilisé 1914-1919 »
Médiathèque

Samedi 11 et dimanche 12 janvier, samedi 8 et dimanche 9 février

Formation massage bien-être par le Tai-chi-chuan
Dao chang du jardin intérieur

Mercredi 15 janvier

De 16h à 17h30 : ateliers jardins miniatures en papier
18h : vernissage de l'exposition photo en présence d'Alain Scherer
Médiathèque

Vendredi 17 janvier

18h : ouverture à l'écoute de la musique classique par Monique Zammit
Médiathèque

Samedi 18 janvier

17h : contes japonais « Rivières d'histoires » et « Papier Japon » par le théâtre de Mathieu
Médiathèque
18h : matchs de handball CSM/ Clermont Lodève et CSM/Saint-Gilles
Halle des sports
Stage de gym et dépenses énergétiques par la Gymnastique volontaire Claire Cour
Centre socioculturel
18h30 : bal country organisé par Daisy country
Centre socioculturel
Stages d'initiation au Tai-chi-chuan
Dao chang du jardin intérieur

Mercredi 22 janvier

16h à 18h : atelier création de mobiles fleuris en papier japonais
Médiathèque

Samedi 25 janvier

18h : matchs de handball CSM/Teyran et CSM/MUC
Halle des sports
Stage d'aïkido, entraînement jeunes Dojo
16h à 18h : atelier collages manga
Médiathèque

Samedi 25 et dimanche 26 janvier

Opérettes par l'Opéra des garrigues
Salle polyvalente

Dimanche 26 janvier

18h30 : concours de crèches
Centre socioculturel

Samedi 1^{er} février

11h : « Onlikoi » albums venus d'Asie
Médiathèque
14h30 : rétrospectives de l'année 2013 par Amicales rencontres
Centre socioculturel
15h à 16h : atelier papier Koï Nobori
Médiathèque
17h : conférence/rencontre « Le Japon contemporain » par Maki Ruaud Terada
Médiathèque

Dimanche 2 février

De 14h à 17h30 : visite ludique du musée de l'Olivier
De 14h à 19h30 : jazz et terroir
17h30 : soirée musicale avec Agglo big band et la classe jazz de l'école de musique François Chabrant puis dégustation de produits locaux
Maison de la garrigue

Du mardi 4 au mercredi 26 février

Exposition « Point de vue manga »
Médiathèque

Mercredi 5 février

De 16h à 17h30 : atelier d'illustration de haïkus
Médiathèque

Vendredi 7 février

Stage d'armes : le maniement du bâton Dojo
18h : présentation de la saison taurine par le club taurin La bouvina
Salle polyvalente

Samedi 8 février

De 16h à 17h30 : atelier création de lampions à partir de livres
Médiathèque

Mercredi 12 février

De 16h à 17h30 : atelier tanabata, bandelettes pour souhaits amoureux
Médiathèque



Vendredi 14 février

18h : conférence « L'intérêt des médecines alternatives » par le club Histoire et archéologie avec les docteurs Doyen, Mante et Yannicopoulos
Médiathèque

Samedi 15 février

16h : rencontre avec Raf, auteure de manga français
Médiathèque
18h : matchs de handball CSM/ Carcassonne et CSM/Narbonne
Halle des sports

Samedi 15 et dimanche 16 février

Stage d'épée tai-chi
Dao chang du jardin intérieur

Dimanche 16 février

15h30 : comédie « Olivette » de Louis Picard présentée par l'association Familles rurales
Centre socioculturel

Mercredi 19 février

De 10h30 à 11h : contes pour les tout-petits sur le Japon
Médiathèque
15h, 16h et 17h : ateliers manga avec Raf
Médiathèque

Vendredi 21 février

18h : ouverture à l'écoute de la musique classique par Monique Zammit
Médiathèque
20h30 : « Animations nature : les rapaces nocturnes » par Nîmes Métropole, organisé par le COGard
Maison de la garrigue

Samedi 22 février

De 16h à 18h : atelier fleurs de cerisiers en tissu
Médiathèque
Stage de gym et dépenses énergétiques
Centre socioculturel

Dimanche 23 février

15h : loto des Amis de l'olivier
Centre socioculturel

Samedi 1^{er} mars

Sortie à la manade Martini par le club taurin La bouvina
Frangevaux





Samedi 1^{er} et dimanche 2 mars

De 9h à 16h : fête de la migration animée par le COGard, observation en garrigue
Site de Roquecourbe

Dimanche 2 mars

De 14h à 17h30 : exposition de Nîmes Métropole « Les oiseaux migrateurs de notre région »
15h : diaporama et débat/échanges
Maison de la garrigue

N Î M E S

Jusqu'au dimanche 26 janvier (sauf 25 décembre)

De 10h à 20h : grande roue
3,50 € sur place - 1,50 € chez les commerçants participants
« Cœur de Nîmes »
Parvis des arènes

Du mercredi 18 décembre au dimanche 5 janvier

De 14h à 19h : patinoire
Séances de 50' avec encadrement diplômé
Parvis de la Maison carrée

Vendredi 20 décembre

20h : l'orchestre de Nîmes joue Mendelssohn, Boieldieu et Beethoven
Théâtre Christian Liger

Du vendredi 20 au vendredi 27 décembre

De 18h à 21h : théâtre d'images :
« Best of » sur les arènes,
« Nîmes aux trésors - saison 2 » sur la Tour de l'Horloge,
« Contes et légendes » sur la façade du musée du Vieux Nîmes (côté place du Chapitre)

Du vendredi 20 au dimanche 22 décembre

De 17h30 à 20h30 : théâtre de glace
« Blanche-Neige et les sept nains » sculptés en public dans la glace
Porte Auguste

Du mardi 24 au vendredi 27 décembre

14h : exposition des sculptures de glace

Du samedi 21 décembre au dimanche 5 janvier

De 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h30 : visite guidée de la salle cruciforme sous la piste (15 personnes max. par groupe)
Arènes

Du vendredi 3 au dimanche 5 janvier

31^e open international du Gard de squash de l'AS Sun squash Nîmes
Squash des arènes

Mercredi 15 janvier

Braderie d'hiver
Centre-ville

Samedi 18 janvier

39^e grand prix de gymnastique de la Ville de Nîmes
Organisé par l'Entente gymnique de Nîmes
Parnasse

Du vendredi 31 janvier au dimanche 2 février

Fête de la truffe
Place du marché

P O U L X

Vendredi 10 janvier

Vœux du maire
Salle des fêtes

Dimanche 19 janvier

Loto paroissial de l'association
Conseil économique
Salle des fêtes

Dimanche 26 janvier

15h : loto de l'association
Football club poulxois
Salle des fêtes

Vendredi 31 janvier

20h30 : loto de l'association de chasse
Salle des fêtes



Du vendredi 7 au lundi 10 février

Foire de Nîmes : gastronomie, loisirs, bien-être, articles ménagers, automobile
Invitations gratuites pour 2 personnes à télécharger sur www.foiredenimes.com
Parc des expositions

Samedi 15 et dimanche 16 février

Coupe de France de karaté
Complexe sportif Pablo Neruda

Du mardi 25 février au dimanche 2 mars

12^e championnat du monde de tir à l'arc indoor
Parc des expositions,
Parnasse et boulodrome

Samedi 8 et dimanche 9 février

Week-end en chansons par la chorale « Auréto »
Salle des fêtes

Du vendredi 14 au lundi 17 février

Exposition des Peintres des capitelles
Salle des fêtes

SAINT-CHAPTES

Samedi 21 décembre

17h30 : loto des vétérans

Dimanche 22 décembre

15h : loto de l'association des Pékélets

Mardi 31 décembre
Repas de la Saint-Sylvestre

Samedi 4 janvier
17h30 : loto du club taurin

Dimanche 5 janvier
15h : loto des Crapouilloux

Samedi 11 janvier
17h30 : loto de la Boule froide

Dimanche 12 janvier
17h30 : loto de l'association
Entente du Gardon

Samedi 18 janvier
17h30 : loto de l'association La Do Ré

Dimanche 19 janvier
14h30 : loto de la paroisse catholique

Samedi 25 janvier
17h30 : loto du comité des fêtes

Dimanche 26 janvier
14h30 : loto de la paroisse protestante

Samedi 1^{er} février
Soirée crêpes de l'association
les Pékélets

Samedi 15 février
Soirée karaoké de l'association La Do Ré

SAINT-CÔME

Vendredi 20 décembre
Marché de Noël de l'Ape

Samedi 21 décembre
Abrivado/bandido
par le Biou toro vaunageol

Dimanche 26 janvier
Loto de l'Ape

Samedi 22 février
Exposition de peinture de l'Ape

Vendredi 28 février
Conférence sur la religion dans la
tauromachie par le Biou toro vaunageol

SAINT-GERVASY

Dimanche 22 décembre
Loto de l'association Les 3 moulins

Dimanche 5 janvier
Course des 3 collines par
l'association Cap Bombonera

Samedi 11 janvier
Vœux du maire

Dimanche 19 janvier
Loto de La bonne humeur

**Du vendredi 31 janvier
au dimanche 2 février**
Exposition Rayon d'oc

Dimanche 9 février
Loto de l'association Les aînés

Samedi 15 février
Soirée dansante par
l'association Anny body

Dimanche 16 février
Stage de danse par
l'association Anny body

Dimanche 23 février
Loto des Vétérans

**Vendredi 28 février,
samedi 1^{er} et
dimanche 2 mars**
Loto des 3 moulins

SAINT-GILLES

Jusqu'au samedi 21 décembre
Photos de Bruno Trouillet
« La crèche vivante »
Médiathèque

Du lundi 16 au jeudi 19 décembre
Concours d'illuminations balcons et
jardins et de décorations de vitrines

**Samedi 21
et dimanche 22 décembre**
Centre-ville en fête

Samedi 21 décembre
Crèche vivante de l'école Li cigaloun
17h : abrivado aux flambeaux
par Saint-Gilles animations



18h : défilé en centre-ville
19h : son et lumière sur le
parvis de l'abbatiale

Mardi 24 décembre
23h : pastrage calendal conduit
par les manadiers et les gardians
Centre-ville
Messe de minuit
Abbatiale

Mardi 31 décembre
Soirée dansante
par Saint-Gilles animations
Salle polyvalente

**Du mardi 7
au samedi 25 janvier**
Expositions des peintures de Josette
Spiaggia « Couleurs méditerranéennes »
Médiathèque

**Du mardi 28 janvier
au samedi 1^{er} mars**
Expositions « À la rencontre des grands
sites, des paysages et des hommes » et
« Les 20 ans du centre du Scamandre »
Médiathèque

SAINTE-ANASTASIE

Samedi 21 décembre
15h : spectacle de Noël des enfants

Dimanche 5 janvier
12h : vœux du maire

Samedi 18 janvier
19h : concert du nouvel an
de l'école de musique

Dimanche 2 février
14h30 : loto de la paroisse

Vendredi 7 février
20h30 : conférence « Préhistoire
de Sainte-Anastasie »

Dimanche 9 février
14h30 : loto de l'Apsa

Samedi 22 février
21h : bal puis repas de la Saint-Patrick
organisé par Sainte-Anastasie danse
Réservations : 04 66 63 05 55
Toutes ces manifestations se
déroulent au foyer communal



Nos déplacements à la carte...?



Ça c'est innovant !



Nouvelle carte de transport rechargeable BANG

(abonnements ou billets)

+ d'infos sur tangobus.fr



0820 22 30 30

Pratique, innovante et écologique, la carte BANG propose une gamme de produits élargie pour mieux s'adapter à vos déplacements.

Nouveaux titres, nouveaux tarifs, paiements simplifiés... Tango vous accompagne dans ce changement qui se fera en douceur selon votre usage et vos besoins.

BANG, c'est aussi des titres interopérables entre les réseaux TANGO (Nîmes Métropole), EDGARD (Conseil général du Gard) et NTecC (Alès agglomération).

C'EST DÉCIDÉ
JE ROULE EN

Tango!

Transports de l'Agglomération Nîmoise